

***Vers une politique pour
mettre la culture au cœur
du développement au
Maroc***

DOCUMENT DE TRAVAIL

Etats Généraux De La Culture Au Maroc

Le Mercredi 12 Novembre 2014

à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, Rabat

***Sous la direction de
Aadel Essaadani
Driss Ksikes***

SOMMAIRE :

- **Préface**
- **Introduction**

CONSTATS PREALABLES

- **Engagements institutionnels**
- **Enseignements d'études antérieurs**

- **Pourquoi des Etats généraux de la Culture au Maroc, aujourd'hui ?**
 - **Et Comment ?**

DIAGNOSTICS ET PRECONISATIONS

- **Quelques lignes directrices pour le développement de la Culture**
 - 1- **Héritages et diversité culturelle**
 - 2- **Transmission et formation**
 - 3- **Infrastructures et programmation**
 - 4- **Marché et financement**
 - 5- **Gouvernance**
 - 6- **Coopération et internationalisation**

- **Inventaire et éléments de des diagnostics sectoriels**
 - **Livre, édition et lecture publique**
 - **Spectacles vivants**
 - **Musique**
 - **Théâtre**
 - **Danse**
 - **Cirque et arts de rue**
 - **Street arts**
 - **Spectacles enregistrés**
 - **Cinéma**
 - **Créations audiovisuelles et sonores**
 - **Arts visuels**
 - **Arts plastiques**
 - **Arts appliqués**
 - **Design**
 - **Mode**
 - **Gastronomie**

PISTES DE TRAVAIL

REMERCIEMENTS

Préface

LES CINQ DIMENSIONS DE LA CULTURE

1. La culture est une singularité à penser, du fait que rien n'est plus global que la culture. La personne est au centre de la culture, parce que celle-ci travaille son lien aux autres, à la société, à la communauté. Du global au singulier, et du singulier au global, de cette infinité insoupçonnée de va et vient invisibles, tel est le fil rouge de la culture qui nous relie chacun aux autres, et qui nous lie les uns aux autres. La culture est le chemin d'accès au sujet dans nos sociétés. Elle est le maillage des capacités. C'est à dire, la possibilité effective qu'une personne a de choisir diverses combinaisons de fonctionnements, autrement dit une évaluation effective de la liberté dont elle jouit réellement. Depuis plus de dix ans nous avons compris que les capacités sont au cœur aujourd'hui du développement humain et économique. Aussi, la liberté d'expression est au cœur de toute liberté de création. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un *contrat culturel*. La culture a ses producteurs, ses acteurs de toutes disciplines artistiques qui méritent la mise en place de dispositifs clairs pour la pérennité de leurs activités. Tel est l'objet de la rencontre qui nous autorise, par les réflexions ci-dessous, à situer le propos.
2. La trajectoire historique de la culture dans nos sociétés est passée de la culture nationale, affirmation de notre personnalité culturelle face à la domination coloniale, à l'orgueil culturel, devenu refuge de tous les replis mortifères. La culture nationale affirmée lors de la lutte contre la colonisation était constitutive, à la fois de nos valeurs traditionnelles et des valeurs de liberté et de l'accès aux droits. La lutte pour la liberté, à la source de toute émancipation culturelle, s'est transformée en recherche d'identité. Aujourd'hui, au nom de l'identité, l'orgueil culturel nous a entraîné, de repli en repli, jusqu'à l'enfermement. Pour prendre la mesure de notre enfermement, on se doit de ne pas oublier que depuis cinq siècles, nous avons traduit, nous monde arabe dans son ensemble, autant que l'Espagne en un an !! Nous avons été, sous les Abbassides, ceux qui avaient traduit les œuvres grecques, perses et hindoues. Pas une famille de ce temps qui n'avait à son service, un ou plusieurs traducteurs, et qui avait à son actif plusieurs ouvrages traduits et commentés. Ce n'était pas seul l'Etat qui prenait en charge une politique d'ouverture par la traduction et le commentaire, mais toute la société cultivée de l'époque. C'était un mouvement social vers les autres cultures. D'où la grandeur de la culture islamique de l'époque. Telle était notre ouverture au monde. Ce fut notre grandeur et notre fierté.
3. La culture est transformatrice sans péril parce qu'elle autorise l'esprit critique. Nous avons urgemment besoin de développer notre pensée critique, c'est la voie de notre émancipation. La pensée critique protège la progression de la société dans son ensemble. La culture transforme la société parce qu'elle est le fait et le produit de toute la société, d'une multitude de citoyennes et de citoyens. Elle lui transmet ce qui circule comme flux de représentations et d'émotions. Elle tisse et retisse le lien social. C'est ce dont nous avons, le plus besoin aujourd'hui, dans le monde arabe et

dans notre pays. Parce qu'elle est le fait, le produit du plus grand nombre d'acteurs, elle s'adresse au plus grand nombre. Elle produit des œuvres de l'émotion et de la critique salvatrice qui renforcent le lien social.

4. La culture est toujours considérée au dernier rang des besoins. C'est là une erreur majeure. Elle est un besoin fondamental. Comme un essaim de dynamiques sociales qui engage un large éventail d'acteurs privés et publics, la culture est au carrefour d'enjeux d'intégration sociale, de culture urbaine et de cohésion territoriale. L'échec de nombreuses stratégies nationales et locales de développement procède de l'ignorance ou de la sous estimation des dimensions culturelles de tout projet de développement humain : on a largement ignoré l'importance des droits culturels pour le respect de la dignité humaine, le développement des personnes et des communautés. Elle est considérable la somme des savoirs accumulés pour travailler, pour habiter son milieu de façon harmonieuse, pour soigner et se soigner, nourrir et se nourrir, pour décider pour soi et participer à la vie collective et, enfin, pour transmettre les valeurs les mieux adaptées à ses enfants. Le domaine culturel vaut pour lui-même et pour les autres. Et l'économie, acception dominante du monde, a jusque-là, et tardivement, examiné les effets externes de la culture sur le développement économique, d'abord en découvrant les retombées économiques de la culture, ensuite en lui reconnaissant un rôle très significatif de levier de développement.
5. La culture n'est pas un coût économique. On conviendra bientôt que la culture est au XXI siècle ce que l'industrie fut au XXème siècle. A suivre l'évolution des acceptions économiques de la culture, nous sommes passés de l'idée simpliste de la culture comme coût économique pour le budget de l'Etat, à la découverte qu'il s'agit là, d'une industrie plus importante que l'industrie automobile en termes, de chiffre d'affaires, d'export, de plus value financière et d'emploi. L'approche de la culture a connu une gradation rapide de l'argument économique. En une vingtaine d'années, nous sommes passés de la culture, simple valeur ajoutée du secteur issu de l'impact de la dépense culturelle, à l'argument des retombées économiques de la culture, puis à celui de la culture comme levier de développement économique, pour arriver aujourd'hui à la maturité de la conception d'un secteur économique à part entière, qui se traduit en termes de créations d'emplois, de recettes fiscales et d'activités rémunératrices. C'est ce dont nous souhaitons convaincre.

Raymond Benhaim
Membre du comité préparatoire

Introduction

Il a fallu 18 études sectorielles, 8 études transversales, 10 rencontres professionnelles, 5 rencontres avec les publics et en régions, 2 journées de travail avec des intellectuels, 2 journées avec 3 experts internationaux en politiques culturelles et 2 ans et demi de préparation,, pour considérer ces « Etats Généraux de la Culture au Maroc », comme une première base de travail, pour débattre ensemble des pistes pour une politique culturelle au Maroc. Un « numéro zéro » d'un plan de travail pour une politique culturelle au Maroc.

Les « Etats généraux de la culture au Maroc » est une invitation faite aux institutionnels, professionnels et publics, en vue de sortir, à la fin de la journée, avec la conviction ancrée que la culture est transversale et incontournable pour toute politique de développement. Afin qu'elle soit basée sur des fondements structurels, pour rendre ce développement, durable. Les éditions à venir se consacreront à ce qui reste encore à traiter : les pratiques culturelles des marocains et l'évaluation de ce qui aura été préconisé pendant la journée du 12 novembre 2014.

Evidemment, qu'une association culturelle prenne indépendamment l'initiative d'enclencher le processus des Etats généraux de la culture au Maroc et que le ministère de tutelle accepte, après coup, d'en être un partenaire privilégié, est une démarche suffisamment rare pour être soulignée d'emblée comme un élément distinctif.

Dans les pays du Nord, où l'économie de l'art et de la culture participe largement au PIB national et dans lesquels la culture institutionnelle est suffisamment ancrée, le gouvernement national ou local parvient à enclencher la concertation sur le positionnement et l'apport de la culture, sans occulter ni minimiser les dynamiques sociétales existantes. Dans les pays du Sud, la culture étant souvent abordée comme un héritage politiquement exploitable et l'art comme une charge ou un luxe de trop, les processus de construction de politique culturelle demeurent des initiatives parachutées, voulues par des bailleurs de fonds internationaux et exécutés en interne, sans suivi réel et probant.

Au Maroc, le lancement d'un processus aussi ambitieux par la société civile, et surtout avec une prise de conscience de l'Etat de l'importance d'une telle démarche, *bottom-up*, inclusive et participative, a été rendu possible par :

- 1- ***L'esprit d'autonomie acquis par les acteurs*** à travers des expériences pilotes, d'organisation culturelle et d'interpellation des politiques à propos de la place de la culture (entre autres, l'exemple, « Les mercredi de Racines ») ;
- 2- ***La série de tentatives officielles, top-down***, d'orchestration de la question culturelle qui n'a pas suffi pour amorcer une réelle dynamique culturelle ;
- 3- ***Le sentiment d'un trop plein d'évènementiel culturel, voulu par le haut, et la persistance, paradoxalement, au sein de la société, d'un vide culturel.***

Aussi, l'enjeu des « Etats Généraux de la Culture » est d'ouvrir le débat pour convaincre, ceux qui ne le sont pas encore, que la culture doit être portée en projet national pour la formation de l'individu et la structuration de la société, afin de former la colonne vertébrale du développement humain, social et économique du pays.

CONSTATS
PREALABLES

Engagements institutionnels

Bien évidemment, cette première édition des Etats généraux, aussi ambitieux dans leur volonté d'aider à concevoir une politique culturelle, est la continuité des multiples initiatives en ce sens. Aussi, il est important, en prélude de ce travail, d'énumérer les tentatives, appels, logiques amorcées qui l'ont précédé et forcément, quelque part favorisé.

Durant le règne précédent, de Hassan II, la conception dominante de la culture était encore patrimoniale, folklorique à souhait, marquée essentiellement par une poussée littéraire et artistique mais considérée comme subversive. Dans ce climat, un élan de démocratie participative en trompe l'œil a donné lieu, sous la houlette du ministre de la culture, Mohamed Benaïssa, co-initiateur du festival d'Asilah, à **ce qui pourrait ressembler à des ancêtres des Etats généraux, les colloques de Taroudant (1986) et de Fès (1990)**. Mais cela n'a aucunement modifié la donne, faute d'infrastructures suffisantes et de volonté politique réelle. Quatre années plus tard, son successeur, Allal Sinaceur, plus conventionnel dans sa démarche, crée par décret, le Conseil supérieur de la culture, en convie les membres, mais ne donnera pas suite à cet acte fondateur.

Le premier ministre de la culture, sous le nouveau règne et le gouvernement d'alternance, Mohamed Achaâri, entreprend, dès 1998, de structurer davantage le ministère et effectue surtout une opération de transfert de fonds, du patrimoine archéologique au soutien à la création et aux événements culturels, qui permet ***un plus grand essor événementiel, mais sans réel impact sur l'orientation de la politique culturelle.***

Sur la durée, il importe d'appréhender ce qui a légèrement changé en termes de conception de la culture.

La première mutation majeure, encore en gestation, est ***la prise en compte de l'art et la culture comme services publics***. Ainsi, l'article 25 de la constitution de 2011 énonce l'engagement des pouvoirs publics à apporter « par les moyens appropriés, leur appui au développement de la création culturelle et artistique ». Cela laisse entendre que ***l'engagement de l'Etat concerne davantage le développement de secteurs culturels que le développement de la société par la culture***. En écho, l'annonce du nouveau ministre de la culture, Mohamed Amine Sbihi, du lancement d'un ***Pacte national de la culture***, participe de la volonté de changement et laisse ouverte les initiatives à venir telles que, entre autres, un Centre national des arts et des lettres, susceptible de fluidifier le lien entre écrivains / créateurs, le public et les écoles, une agence pour la promotion de la culture marocaine à l'étranger, et, plus structurant encore, une politique de conservation des mémoires artistiques contemporaine et culturelle héritée. La présente édition des Etats Généraux de la Culture pourra-t-elle être considérée comme un premier pas de l'expression des acteurs pour un pacte national de la culture ? il faudrait pour cela que la conclusion de ces journées soit à la hauteur des espérances, en termes de recommandations précises et concrètes.

La seconde mutation concerne ***la question majeure de la diversité culturelle***. Initialement discutée avec l'OMC en 1999, promue par l'Unesco dans sa convention de 2005, à peine ratifiée par le Maroc, après plusieurs atermoiements, en 2013, ***cette notion touche aux fondements monolithiques du pouvoir, à son héritage arabo-musulman, et engage l'Etat dans une réelle promotion de la pluralité.***

Que remarque-t-on à ce sujet ? Une ultra-institutionnalisation des processus de transition qui n'est pas toujours synonyme d'actions et de réformes concrètes. Restent les acquis, sur papier : reconnaissance des différents affluents culturels (arabe, amazigh, africain, hassani, juif, etc.) du pays dans la constitution de 2011 ; la création récente d'une unité dédiée à la diversité culturelle et linguistique au sein de la HACA pour mieux surveiller le champ audiovisuel à l'aune de ce critère ; et enfin, la préparation des termes de référence du Conseil national des langues et de la culture marocaine par le CNDH.

Enseignements d'études antérieures

Relisant, en guise de préparation des Etats généraux, les rares études et enquêtes menées durant les quatre dernières années sur la culture, nous identifions six principaux constats.

- 1- **Faible dépense en art et culture.** L'unique étude signée par l'UNESCO, à partir des chiffres du HCP, relatifs aux dépenses des ménages marocains en matière de culture, nous apprend que la classe moyenne urbaine n'y consacre pas plus de 167dh par an (soit 32,11dh par habitant). La rubrique culture, fourretout, englobe autant l'achat de livres, les loisirs, l'enseignement et bien d'autres éléments, rendant cette somme modique surestimée. La signification à conclure, essentiellement et au-delà des habitus, concerne la faiblesse autant de la demande que de l'offre, autrement dit ***l'absence d'un marché de l'art et de la culture.***

- 2- **Centralité et faible valorisation du patrimoine : deux question sont à résoudre.** La première relève le paradoxe patent énoncé par l'Unesco. Au Maroc, le patrimoine architectural, culturel dormant, est impressionnant, avec 12 médinas, 16 ksours et casbahs, 31 musées et une multitude de monuments. La faible valorisation de ce patrimoine et surtout les faibles retombées économiques, sur les habitants, les sites avoisinants, le secteur de l'artisanat, le tourisme, montrent que le potentiel et le manque à gagner est énorme. La tendance, en vue de relancer la machine, est à la création de structures autonomes, comme la fondation nationale des musées, et comme le préconise l'étude, une agence nationale des monuments historiques. Ce ne sont là que des outils. A nos yeux, la principale et seconde question demeure la faible articulation entre le patrimoine et la création, ainsi qu'entre le patrimoine et l'école. ***C'est l'inscription du patrimoine dans son temps, dans la dynamique du présent, qui nous manque cruellement.*** Autrement dit, sur ce chapitre, le terrain est encore vierge.

- 3- **Faible intégration des jeunes par la culture.** Parmi les premières études menées par le tout nouveau Conseil économique, social et environnemental, institué par la constitution de 2011, nous relevons le degré d'intégration des jeunes par la culture. Tout en parlant d'identité nationale, le rapport fait état d'une non-prise en compte des attentes de jeunes dans les politiques des villes, d'infrastructure et d'urbanisme et appelle à remédier à cette grosse lacune, en mettant ***les lieux de culture, comme besoin vital des jeunes, au cœur du projet de développement.***

- 4- **Fragilité de l'entreprise culturelle.** L'étude assez exhaustive menée par le Cesem, centre de recherche de HEM, sur les entreprises et les entrepreneurs de la culture, révèle essentiellement que, face à l'inexistence du statut juridique d'entrepreneur culturel, la réalité économique des acteurs reste précaire. Soit orientés vers le business, avec ce que cela suppose comme création d'entreprises « normales », sans filets fiscaux et sociaux particuliers, soit artistes d'abord, mobilisant des structures associatives pour survivre, les rares entrepreneurs capables de trouver l'équilibre entre les deux extrêmes le font sans aucun soutien institutionnel, hormis la logique épisodique des subventions publiques (cinéma, théâtre, musique), des marchés naissants (arts plastiques) et des festivals qui pallient mal au déficit de diffusion. Autant dire que **les maillons d'une économie culturelle sont encore largement défailants.**
- 5- **Droits d'auteurs, le chaînon manquant.** Dans l'une des rares enquêtes dédiées par le HCP au marché de l'art et de la culture, à travers la projection dans la société du savoir, il en ressort que la clé de voute pour le développement d'un marché efficient et vertueux est la résolution des problèmes de droits d'auteur. En effet, malgré la signature de plusieurs conventions, dont celles de libre échange qui l'y astreint, l'Etat a encore du mal à jouer son rôle de régulateur, d'arbitre impartial dans la distribution des droits, par les radios, les sociétés de production, les télévisions, et la mise sur le marché de biens culturels (CD, livres, etc.). Favoriser le piratage permet, certes, la démocratisation de l'accès aux biens culturels, mais précarise les producteurs de ces biens. **Au delà du piratage, sans la résolution de la question des droits d'auteur, dans les meilleurs délais, aucune avancée réelle ne pourra être réalisée en matière de création et de diffusion de cette création**
- 6- **Culture de festivals sans effet politique durable.** La prééminence de la culture des festivals (une cinquantaine par an, dont cinq majeurs) a fait l'objet en 2014 d'une table ronde organisée par le ministère de tutelle, avec la participation d'opérateurs, organisateurs et programmeurs, qui ont largement attesté que :
- Les festivals n'ont pas d'incidence réelle sur les économies locales
 - Ils ne donnent pas lieu à une politique durable, avec formation et création de lieux de répétition et de représentation, hors événements
 - Les prestataires techniques étrangers demeurent majoritaires, sans effort de transfert des savoirs.

Pourquoi des Etats généraux de la Culture au Maroc, aujourd'hui ?

L'évolution de l'état du Monde nous invite, presque toujours, à la tentation de situer la place de notre pays dans le concert des nations. Le réflexe naturel est, alors, de procéder par proximités géographiques, sociales, politiques et économiques, parfois affectives ; en se posant la question de la place du Maroc dans le Maghreb, en Afrique, dans le Monde arabe, et par rapport à l'Europe, aux Amériques, du Nord ou du Sud...? Une analogie « simpliste » nous a longtemps permis, jusque-là, de nous contenter d'être mieux placés que nos voisins immédiats et de justifier notre retard, par rapport aux pays développés, par le temps de rattrapage nécessaire au développement, persuadés que nous sommes en bonne voie. Et que l'économie entraînerait automatiquement le reste.

La nécessité des « Etats Généraux de la Culture au Maroc » est née du constat que le développement ne peut être véritablement durable s'il n'est pas accompagné d'un développement humain, pour minimiser les pertes en capital d'intelligence, améliorer le rendement de l'individu; et d'un développement social, pour l'inclusion et la stabilité sociales, conditions *sine qua non* de la bonne santé de la société et de la bonne marche de l'économie. Le Maroc a les prérequis, ses fondements civilisationnels sont historiques et ses constantes solides. Il nous faut, à présent, dessiner les contours d'une politique culturelle humaniste, généreuse, coordonnée et efficace afin de commencer à remédier, dans un élan positif, à nos maux de citoyenneté, d'espace public et d'intérêt général.

L'urgence est d'être en mesure d'interroger la validité de notre modèle culturel, de ses atouts et ses faiblesses, et de sa capacité à accompagner, structurellement, les transitions sociales, économiques et politiques du Maroc et des Marocains. En somme, s'interroger sur l'état des développements humain et social, et de proposer après diagnostic, des préconisations pour élever le niveau du citoyen, améliorer le vivre ensemble et permettre que les régulations nécessaires soient moins coûteuses, c'est à dire, qu'elles ne soient plus maintenues que par la police, mais également par autorégulation. En donnant les moyens au marocain de comprendre et de participer au débat, d'armer son intelligence contre le pire et lui permettre de laisser éclore sa créativité, seul véritable capital immatériel, celui de la qualité de l'individu.

Alors, advient la culture, de tous les côtés. De l'éducation à l'art et à l'esthétique à l'école. De l'éducation populaire, pour ceux qui ne vont plus à l'école ou ceux qui n'y ont jamais été. De la créativité. Du théâtre et les questionnements qu'il suscite, ou pas ; dans l'espace public ou pas. De la musique et ses espaces de sociabilités.

L'enjeu des « Etats Généraux de la Culture » est d'ouvrir le débat pour convaincre, ceux qui ne le sont pas encore, que la culture doit être portée *en projet national* pour la formation de l'individu et la structuration des expressions culturelles de la société, afin de former la colonne vertébrale de notre développement humain, social et économique du pays.

Et comment ?

La Culture est l'affaire de tous, c'est pour cela qu'ils sont peu à s'en occuper, vraiment, dans le sens de son intégration en tant que paramètre entier, dans les politiques publiques du développement. Elle finit par ne sembler reposer que sur les épaules du ministère de la Culture, qui demeure la cible préférée de tous, mais dont le budget est trop frêle pour supporter le poids effectif de l'ensemble. Nous devons rappeler avec force, parce que cela est peu connu, *que le Ministère de la culture est bel et bien amputé* : les lieux culturels appartenant aux autres ministères sont fort nombreux. Les maisons des jeunes, les théâtres de ville, les conservatoires municipaux, les musées, l'architecture, le design, les jeux vidéo, la gastronomie, les universités,... et les activités relevant d'autres structures publiques : l'artisanat, le tourisme, les jeux vidéo, les nouvelles technologies...

Il fallait donc commencer les « Etats généraux de la Culture au Maroc » par le commencement : un état des lieux de l'existant, un diagnostic et une analyse de ce qui s'est fait et ce qui se fait, une participation de tous, décideurs, praticiens et usagers.

La préparation des « Etats Généraux de la Culture au Maroc » s'est déroulée en 4 étapes :

- **Inventaire** : Quelles disciplines et quels lieux de création, de diffusion et de formation ? Quelle répartition sur le territoire ? Quels forces et faiblesses, opportunités et menaces pour chaque discipline ? Pendant 2 ans, 18 spécialistes ont inventorié les artistes, les lieux et les structures de 18 disciplines artistiques dans les 16 régions du Royaume, plus une « 17ème région » constituée de la diaspora des professionnels marocains à travers le monde, permettant d'établir une base de données cartographiée et donner une première image réelle de ce qui existe : www.artmap.ma

- **Diagnostic** et Analyse du fonctionnement de la culture à travers différentes thématiques transversales. Huit spécialistes se sont penchés sur 8 études transversales : La gouvernance de la culture, l'éducation à l'art et la formation des professionnels, la diversité culturelle, les industries créatives, le rayonnement de la culture marocaine à l'international, le financement de la culture, l'art dans l'espace public et les projets urbains, le statut de l'artiste et les droits d'auteurs et droits voisins.

- **Rencontres** professionnelles, avec les publics et en région. Pendant l'année 2013-2014, 10 rencontres professionnelles ont eu lieu dans le cadre de la 4ème saison des « Mercredi de Racines ». Les professionnels de 10 disciplines artistiques se sont réunis à chaque fois pour débattre de leur filière artistique, des recommandations ont été dégagées à chaque rencontre. 3 rencontres avec les publics se sont déroulés avec des praticiens et des publics de la culture (professionnels, amateurs, jeunes, scolaires...) à Agadir, El Hajeb et Rabat.

- **Préconisations de politique culturelle** sur la base des résultats des 3 premières étapes, des séances de travail avec des experts internationaux en politiques culturelles, ainsi que des ateliers avec des décideurs et intellectuels marocains, pour finir avec une assemblée réunissant les professionnels de la culture, le 25 septembre, pour une concertation, juste avant la tenue des « Etats généraux de la culture », le 12 novembre 2014.

Les travaux, cités plus haut, alimenteront les États Généraux de la Culture au Maroc, le mercredi 12 novembre 2014, durant lesquels seront présentées les propositions aux différentes parties prenantes : Ministères de la culture, de l'éducation, des finances, du tourisme, de l'industrie, artistes, acteurs culturels, organisations de la société civile, médias...

afin que la Culture soit un facteur de développement humain, de cohésion sociale et de développement économique.

Tenir des Etats Généraux de la Culture c'est faire une pause réflexive volontaire, afin de s'épancher sur le passé, décortiquer le présent et envisager l'avenir. La culture est l'affaire de tous. De ceux qui en font consciemment ou inconsciemment, tous les jours ou occasionnellement, en professionnels ou en amateurs, ceux qui la vivent et ceux qui en vivent.

Les trois grandes composantes de la société y contribuent : les artistes et les professionnels de la culture, les institutionnels et la population. Ces propos demeurerait par trop généralistes s'ils ne sont pas complétés par les particularismes constitutifs de la société marocaine. Les conceptions diffèrent et l'enjeu d'une politique culturelle est celui de réguler et de promouvoir, mais également, pour ne pas dire surtout, d'organiser les divergences, entre conservateurs et modernistes ; amazighophones, arabophones et francophones, ruraux et urbains, jeunes et adultes, riches et pauvres... C'est dire que l'enjeu est de créer des espaces de débats, à différents niveaux de problématiques et d'exigences.

Le travail mené par l'équipe de chercheurs et enquêteurs au sein des Etats généraux de la culture s'est basé sur trois paradigmes :

- 1- **Les liens entre art et culture par l'économie.** Considérant que la culture est ce qui permet une meilleure compréhension, transmission et assimilation des héritages humains et locaux, et que l'art est ce qui permet à partir de l'imaginaire des individus d'ouvrir des brèches vers le beau, le rêve, l'ailleurs, il nous a semblé important de concevoir ces Etats généraux de manière à consolider les deux composantes, en regardant les manifestations de la culture dans la vie réelle (les souks, les restaurants, les festivals, les conservatoires, les écoles, etc.) et en décrivant la manière avec laquelle l'art la prolonge, développe et transporte plus loin. Il ne s'agit pas uniquement d'une posture philosophique mais également d'un paradigme économique qui considère que la création d'un marché régulé, productif et ayant une incidence réelle sur la communauté, demande en même temps une prise en compte des acquis (infrastructures, patrimoine, droits, etc.), des réalités (marché informel, lieux de culture potentiels) et de la chaîne de valeurs du secteur (création, production, distribution, diffusion, formation, conservation). Cette logique a présidé à notre choix méthodologique concernant les études sectorielles, où il s'est agi avant tout de recenser, les lieux, les acteurs et les institutions, en regardant de près les logiques de création, de diffusion et de formation, mais également les héritages culturels et leur degré de transmission et de valorisation.
- 2- **Liens entre culture et développement.** Dans le document élaboré comme guide par l'UNESCO pour les pays désireux de considérer non seulement comme une activité récréatrice mais comme un levier de développement, il est écrit ceci : « l'analyse de la politique culturelle nationale ne se limite pas à identifier les textes politiques et réglementaires applicables au domaine culturel ni à faire l'inventaire des institutions responsables du secteur. Ceux-ci ne sont que quelques éléments à prendre en compte dans la dynamique générale et dans l'évolution du secteur culturel. Il s'agit, plus généralement, d'identifier quelle est la place que la sphère culturelle et les secteurs de la

culture occupent dans les politiques et l'action des pouvoirs publics et dans la société en général et d'analyser le processus de développement des politiques culturelles dans le pays ». C'est dans cet esprit précisément que nous avons conçu une série d'études transversales, cherchant à diagnostiquer et analyser l'état des lieux de la culture en matière de gouvernance, nationale et locale, de financement, par l'Etat, les communes, le privé et les organismes internationaux, de formation et éducation, au niveau des professionnels, des amateurs et des publics, des mécanismes d'exportation, surtout pour les secteurs porteurs comme la musique et le cinéma, et de fonctionnement du marché local, surtout par l'entrée des droits d'auteur.

- 3- **Une vision transversale de la politique culturelle.** « L'action du seul département chargé de la culture ne peut suffire à optimiser les bénéfices que nous pouvons tirer des expressions culturelles riches et variées dont jouit notre pays et donner, par conséquent, *un désir de culture au citoyen*. La culture devrait être l'élément transversal qui doit intéresser tous les départements : celui des Collectivités Locales, comme celui de l'Education Nationale, du Tourisme, de l'Economie et des finances, des Affaires Etrangères, etc. ». Le constat contenu dans cet essai récemment paru reflète ce que nos différentes recherches et échanges avec les publics et les professionnels ont révélé, à savoir que dans les faits, la culture est soutenue de manière éparse, sans coordination réelle. D'où l'effort que nous avons fourni en identifiant à chaque fois, dans nos analyses et pistes d'amélioration, les effets de synergie possibles.

**DIAGNOSTICS
ET PRECONISATIONS**

Quelques lignes directrices pour le développement de la Culture

Les Etats généraux de la culture se sont construits sur un principe empirique, de collecte de données existantes en vue d'en tirer le meilleur. Ils se sont, par ailleurs, structurés autour d'une idée maîtresse, à savoir que la culture n'est ni un luxe ni une deuxième priorité, mais **le moteur viable pour un développement durable et émancipateur de la société. C'est à cette prise de conscience que doivent travailler les Etats généraux**

Il est clair que les préalables pour une culture érigée en priorité de développement nous font défaut. D'autant que nous observons une segmentation cloisonnée de la culture dans la politique globale, une prédominance du souci d'image sur celui du développement humain par le débat, le partage et la découverte, et une forte mercantilisation du produit culturel à la télévision publique. Mais alors que ces défaillances sautent aux yeux, **la forte dynamique des acteurs locaux, artistiques et urbains laisse entrevoir une nécessité de revoir le dispositif culturel** et de mieux le valoriser.

Pour cerner au mieux le potentiel nous permettant de traduire ce dessein en réalité, nous avons entrepris, avec l'apport de plusieurs chercheurs et enquêteurs, un travail exhaustif sur les différents thèmes transversaux impliquant la centralité de la culture dans le processus de développement. Le travail mené se base essentiellement sur la littérature existante, des entretiens ciblés, **une analyse circonstanciée des problèmes qui émergent et une esquisse des voies à emprunter**, à partir des paroles de professionnels et des publics.

1- Héritages et diversité culturelle

L'effort officiel relatif au passage proclamé d'une culture monolithique, arabo-centrée, s'est traduite par des discours et l'adoption de textes normatifs. Dans les faits, la diversité culturelle est loin d'être matérialisée par des actes, dans les médias, les écoles, etc. Commençons par reconnaître deux avancées formelles. La première concerne la ratification de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO en 2013, soit huit ans après sa signature et ce qui s'en est suivi comme tergiversations du Maroc. La seconde étant la traduction de cet acquis en droit constitutionnel et surtout la préparation du futur Conseil national des langues et de LA culture marocaine, déjà biaisé par sa dénomination, puisque nous le voyons, **la diversité est plus entendue comme un phénomène linguistique, non comme une réalité culturelle.**

Or, que remarque-t-on, dans les faits ? Deux éléments marquants méritent d'être soulignés :

- 1- Autant dans la poésie, la musique ou le théâtre, le patrimoine oral et immatériel, **la diversité est un héritage ignoré, voire sciemment marginalisé**, car non transmis par les structures de socialisation (l'école, la télévision publique, etc.).
- 2- Même la création contemporaine, post indépendance, autant dans le théâtre, le cinéma, la littérature ou les arts visuels, demeure faiblement conservée et a fortiori reconnue ou valorisée par les pairs. Tout cela implique **une accumulation sans mémoire**. Et de là, l'absence d'une connaissance fine des esthétiques endogènes en gestation.

« Il nous faut redécouvrir et redéfinir notre architecture ... la penser par région »

« Il faut décentraliser les affaires culturelles ... dans le respect de la diversité culturelle et linguistique »

Le pari n'est pas gagné d'office. L'absence de politique concertée localement au sujet des héritages culturels est d'abord une affaire pragmatique de gestion. Prenons le cas précis du patrimoine. Nous observons une très faible coordination entre le ministère de la culture et les collectivités locales pour la mise en place d'actions culturelles. Pourquoi ? A cause de l'implication de plusieurs intervenants (départements de l'habitat, de la culture, des Habous, les agences urbaines, les municipalités, etc.)

2- Transmission et formation

Plusieurs études menées dans le cadre des Etats généraux de la culture, révèlent un grand désintérêt pour la transmission des savoirs ancestraux et des créations contemporaines dans les instituts de formation dédiés aux métiers de l'art. Cela est d'autant plus vrai, dans l'école en général, où l'enseignement par des artistes et des écrivains marocains est rare et, quand c'est le cas, très épisodique. Au fond, la transmission de savoirs et savoir-faire en matière de formes spectaculaires demeure très fragile, parce que l'activité artistique est l'objet d'un événement. **Cette question de transmission, largement défailante, n'est pas tant une affaire d'identité que de service public.** Et c'est de ce point de vue que nous abordons les mécanismes et dispositifs de formation.

Outre l'absence de structures dédiées à tout ce qui a trait au management culturel et à la gestion des espaces et projets artistiques, le bilan des cursus professionnels existants est mitigé. Le premier constat concerne **l'absence de passerelles ou réseaux de collaboration entre les départements concernés par la formation artistique**, puisque les arts plastiques et visuels sont sous la tutelle des collectivités locales, le théâtre sous la culture, le cinéma affilié au ministère de la communication et les métiers du livre, ainsi que d'autres formations à l'animation culturelle sous la houlette des universités.

Cela prouve, en creux, que certaines formations à des métiers artistiques prennent forme, malgré les difficultés (ex : théâtre) et surtout que les cursus suivis autorisent, depuis la mise en place du statut de l'artiste, une **connexion vertueuse entre le diplôme et l'accès à un statut socio-économique**. Qualitativement, nous faisons le constat affligeant de manque de formateurs spécialisés et surtout un déphasage entre formation académique et formation pratique, une déconnexion entre praticiens apprentis, avec même une prédominance dommageable pour les futurs artistes de la dimension théorique. Comme nous remarquons **la grande précarité, au niveau des ressources et de l'encadrement, de certaines structures de formation artistique gérées par les autorités locales** (Ex : les conservatoires municipaux de musique, l'école des beaux arts de Casablanca).

« Les conservatoires dispensent 4 heures de formation par mois. Les programmes sont obsolètes »

« Il n'y a pas de public éduqué à aimer l'art et ce n'est pas le travail des artistes de le faire »

Cela n'empêche pas plusieurs associations et groupements artistiques de lancer des initiatives ad hoc, de formation et de résidence, en marge de leurs activités de création et de production. C'est

le cas, dans la danse, de l'espace Darja, au théâtre de Dabateatr et Aquarium, et du cinéma, d'Ali N'production. Nonobstant ces entreprises individuelles, il est important de noter la rareté de bourses et autres *incentives* pour l'organisation et/ou la participation à des résidences d'artistes. Il est toutefois important de noter que cette montée de la culture artistique dans l'espace urbain ne s'est pas accompagnée par un renforcement d'acquis au niveau de la formation des amateurs et des publics au sein des universités. Ainsi, **avec la massification de l'université, nous observons, en leur sein, un recul d'activités parallèles et innovantes** entamées à la fin des années 80 (Fituc à Casablanca, etc.).

Si les différents points énumérés renseignent sur le caractère brinquebalant de la formation des professionnels et des universitaires, le constat est encore plus affligeant pour la formation des amateurs et des publics. Il s'agit, d'abord, de **la présence insignifiante de la formation artistique dans l'enseignement fondamental et collégial**, déterminante dans la formation de la perception et de la réception du public. C'est, ensuite, la quasi absence d'initiatives privées dans ce sens, pour le long terme (ex : ESAV à Marrakech). Cela dit, il existe des exemples d'espaces privés et autres conservatoires privés (Ex : Fondation des Arts vivants à Casablanca), mais ceux-ci demeurent à caractère exclusif, ciblant une certaine élite économique.

« La base c'est l'école. La formation artistique et esthétique est une urgence ».

3- Infrastructures et programmation

Le public, quand il n'a plus l'âge, l'énergie ou le désir d'être formé, cherche au moins à être informé et, le cas échéant, se déplacer pour se cultiver ou, au mieux, se divertir. Or, l'un des gros paradoxes du Maroc est que **l'infrastructure existe, c'est à dire des complexes culturels, à des degrés variables, selon les secteurs, mais la programmation régulière, est quasi inexistante**, excepté quelques secteurs porteurs ou portés à bout de bras par les mécènes ou l'Etat. Faisons le point.

Il faut d'abord noter la disparité foncière du parc des infrastructures, indépendamment des secteurs ou des tutelles. Les collectivités locales héritent des années 1980 une large palette de complexes culturels très faiblement exploités (11 à Casablanca, 6 à Rabat, etc.), de plus en plus dégradés et dont le budget de fonctionnement, pléthorique, n'autorise ni programmation de qualité ni ligne directrice pour une programmation régulière.

« L'absence de solidarité entre professionnels les empêche d'aborder des questions cruciales, comme la billetterie, la place de leur activité artistique dans l'économie locale »

Le ministère de la culture relance, pour sa part, son parc de maisons de la culture avec plus ou moins de bonheur, la présence d'animateurs impliqués faisant la différence (ex : El Hajeb et Béni Mellal récemment). Enfin, le ministère de la jeunesse et des sports, malgré la dynamique institutionnelle mise en place sous l'appellation de programme national, demeure incapable de relancer les maisons de jeunes comme lieux de création et débat culturel permanent.

Mis à part les espaces mis à disposition par les centres culturels étrangers, et offrant souvent une programmation régulière à une clientèle fidélisée et élargie en fonction des projets, l'Etat est engagé dans une démarche de réhabilitation de l'infrastructure culturelle à fort potentiel attractif. Après la réhabilitation du Théâtre Mohammed V, puis la construction de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, devenue un mecque profane des amoureux du livre et du débat, place au Musée royal de l'art contemporain, et aux deux théâtres monumentaux de Rabat et Casablanca. La vivacité et la pertinence artistique et territoriale de tous ces lieux dépendront de la dynamique mis en place par leurs animateurs, et ce, malgré l'absence d'une vision politique concertée dans ce sens.

Au quotidien, il est important de noter que les marocains ont vu le parc de salles cinématographiques s'affaïsser, de 246 en 1982 à 54 en 2014. Certes, plusieurs grandes villes marocaines (de presque 1 million d'habitants) sont sans la moindre salle de cinéma (ex : Kénitra), et la culture du DVD piraté et du film at home ont largement suppléé la tradition d'aller au cinéma, mais sous l'impulsion de la société civile et de mécènes, commence à s'enclencher **un début de dynamique de réhabilitation et de transformation de salles abandonnées en espaces culturels** (Ex : Renaissance à Rabat ; Ritz à Casablanca ; Palace à Marrakech).

En parallèle, du côté du livre et de lecture publique, le constat est affligeant, puisque même si 302 bibliothèques dépendent du ministère de la culture, seulement 6 d'entre elles affichent un nom de responsable, avec ce que cela induit comme faible visibilité sur la qualité de l'animation de ces lieux.

« Il y a beaucoup d'espaces qui peuvent être réhabilités pour créer des bibliothèques. »

Evidemment, comme cela a été noté dans le domaine de la formation, nous comptons quelques espaces privés nées de la dynamique associative et artistique (ex : Darja et La source du Lion à Casablanca, Dabaj'art à Rabat), comme nous observons l'occupation quasi spontanée de lieux publics pour la propagation de la culture du livre (ex : Noud Te9ra, etc.), mais tout cela ne saurait combler l'absence de ritualisation de la culture dans l'espace public. Et à ce niveau, il est important de soulever **l'absence de cadre référentiel pour la délégation des lieux de vie et de culture à des acteurs locaux, associatifs et artistiques**, avec cahiers de charges et autres exigences. Cela est d'autant plus important que le début d'efforts marginaux de programmation régulière s'accompagne d'une prise de conscience de plus en plus accrue que la culture événementielle et festivalière ne comble pas le vide culturel.

4- **Marché et financement**

Pour qu'il y ait vie culturelle, permanente et régulière, il faudrait qu'il y ait un marché de la culture, expliquent les spécialistes du développement de ce secteur. Ce dernier a besoin autant du soutien de l'Etat comme garant du service public, que de structures permettant la fluidité des liens entre créateurs, producteurs, diffuseurs et publics. Or, que remarque-t-on à ce niveau ?

Il est clair que **le financement de la culture par l'Etat est plus concentré en amont (au niveau de la production et de la création) qu'en aval (distribution, diffusion, propagation).**

Il en résulte, quantitativement une multiplication du soutien des productions nationales, à l'adresse des acteurs, dans le cinéma surtout, suivi par le théâtre et la musique, mais une forte absence de leviers pour des structures de production (studio d'enregistrement, lieux de répétition, etc.), d'appui à des mobilisateurs de publics et autres lieux de diffusion. Au fond, la politique de subvention est davantage tournée vers la quantification des résultats que vers la pérennisation des pratiques.

« Il faut une professionnalisation de l'ensemble des métiers culturels afin d'offrir le meilleur produit culturel et artistique aux différents publics marocains »

La centralité de la production dans le financement de la culture est accentué par **la juxtaposition de plusieurs caisses et lignes budgétaires** (le ministère de l'intérieur, via la caisse centrale de la DGCL, les lignes budgétaires des collectivités et l'INDH géré par les wilayas ; le ministère de la culture avec 571 MDH, dont 354 MDH pour le fonctionnement (budget de 2013) ; le fonds d'aide au cinéma chapeauté par le ministère de la communication (56,5 MDH), puis d'autres ministères (ex : Coopération, tourisme) qui interviennent aussi en aval durant les semaines culturelles à l'étranger. Cette pluralité des intervenants pourrait éventuellement être une aubaine mais elle n'est pas traitée comme telle à cause **de l'absence de coordination entre départements ministériels pour asseoir une vision commune.**

Cette forte dépendance vis-à-vis de la manne de l'Etat ne favorise pas le recours parallèle aux fonds internationaux et les incitations fiscales pour le secteur privé, lequel préfère largement dans sa politique RSE, le social au culturel, sinon l'art à moindre coût politique (ex : peinture et musique classique). Mais le plus inquiétant est le rapport entre la production, la diffusion et les ressources des artistes. Aussi, **le gros chaînon manquant pour l'émergence d'un vrai marché culturel, ce sont les droits d'auteur.** Les constats effectués à ce sujet révèlent autant une **absence de coordination interministérielle (culture, communication, finances), une gestion défaillante et inéquitable du BMDA** (Bureau Marocain des Droits d'Auteurs, qui, en plus du faible nombre d'inscrits, collecte 14 millions DH par an et en reverse 8 aux marocains sans critères de transparence). S'y ajoute l'opacité des critères d'octroi des 4% exigés des radios dans leur cahier de charges.

« La qualité des CDs marocains est très moyenne. Les prix doivent être abordables pour attirer le public. Il faut impliquer les opérateurs téléphoniques ».

Ce flou artistique érige l'événementiel festivalier en l'une des rares ressources sûres pour les artistes. Or, que remarque-t-on à ce niveau ? Une prédominance du sponsoring et mécénat privé, piloté par le haut, pour les gros festivals, avec une faible connexion à la réalité permanente des artistes et, au niveau local, **une trop forte dépendance entre les subventions octroyées et les retombées d'image politique et électorale pour les décideurs,** avec une forte propension dans certains cas au populisme ou à la favorisation des stars en vue d'attirer les foules.

Cela est accentué par la forte propension des entreprises culturelles à dépendre exclusivement des subventions et à favoriser, dans des secteurs faiblement protégés (ex : musique populaire) des logiques purement mercantiles. A plusieurs niveaux, cette propension semble encouragée par la faiblesse des incitations fiscales. Certes, la TVA est annulée pour plusieurs chaînes de production et de diffusion du livre, mais cela est loin d'être toujours appliqué, encore moins généralisé à d'autres secteurs.

5- Gouvernance

Toutes les défaillances et opportunités énumérées jusque là nécessitent d'être jaugées à l'aune de la gouvernance de la culture au Maroc, pour en saisir le potentiel d'efficacité, d'équité et de coordination. Mais pour ne pas faire de cet exercice un simple inventaire de bonnes et mauvaises pratiques, il est important de **synthétiser les défis issus des différents aspects traités ci-dessus.**

- a- Absence de coordination entre les départements ministériels et faible transversalité de la culture dans les politiques publiques
- b- Dynamiques associatives et urbaines et déficit de solution pour l'appropriation de lieux de vie et de culture
- c- Dynamique événementielle avec une faible percolation dans le quotidien, le territoire et la durée
- d- Fortes attentes d'une politique participative, épanouissante et transmissible et début d'engagement d'acteurs associatifs et privés

Que remarque-t-on, à partir du prisme de la gouvernance ? Tout d'abord, **une trop forte personnalisation du pilotage des projets culturels par le haut et leur faible ancrage et appropriation par les acteurs locaux**, ajouté à cela, une propension de l'Etat (souvent) à faire plutôt qu'à faire faire, et la non-dissociation du contenant des contenus dans la gouvernance des projets culturels (politisation des comités de sélection, etc.).

Nous observons, par ailleurs, plusieurs blocages financiers et institutionnels, au niveau national et local, avec des problèmes récurrents d'opacité, de clientélisme et de contournement d'acteurs locaux capables de mobilisation des publics. Et puisque la connexion entre projets culturels et formation de citoyens sensibles à l'art demeure défaillante, on relève une absence de coordination patente entre ministère de la culture et de l'éducation nationale mais aussi, au niveau territorial, une mauvaise coordination entre le département de la culture et les collectivités locales. Ces **deux limites compliquent encore plus l'accès aux lieux et aux citoyens par la culture.**

6- Coopération et internationalisation

Face à la faiblesse du service public en matière de culture et le lent et sinueux apprentissage administratif de la gouvernance culturelle, créateurs, producteurs et une partie du public urbain se tournent vers la coopération internationale. Il en est ainsi du soutien à la production, de la programmation voire de la diffusion dans des lieux ayant leurs réseaux de fidèles et d'abonnés, des instituts culturels étrangers, de la commission européenne, qui participent fortement à la promotion d'une activité culturelle et artistique contemporaine, en dialogue avec les héritages et ouverte sur le monde. Même si les différents services étrangers ont leur propre agenda politique et qu'ils préfèrent parler de coopération, **il arrive au vu du vide culturel existant, qu'ils deviennent des structures de substitution**, que ce soit dans la subvention de secteurs entiers, comme le livre, et plus fortement dans la circulation des œuvres, plastiques ou d'arts vivants.

Le rapport aux structures étrangères ne se limite pas aux activités menées au Maroc, mais concerne également la mobilité des artistes, des auteurs et des œuvres hors du Maroc. Sur ce chapitre, quatre questions cruciales sont à relever.

- 1- Les différents départements concernés par l'internationalisation de la culture et des arts au Maroc (tourisme, artisanat, coopération, culture, CCME, Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Étranger, Ambassades du Maroc, Associations) n'ont pas de mécanisme de concertation pour fluidifier et coordonner leurs actions, encore moins leurs rapports avec les acteurs de la société civile et autres professionnels impliqués. La gestion de la mobilité internationale, quand elle est du ressort des autorités marocaines, soit dans le cadre de semaines touristiques, propagandistes ou culturellement plus sophistiqués (festivals internationaux), est souvent gérée par des opérateurs qui fonctionnent comme de pures intermédiaires. En plus, dans le cas de la musique en particulier, **malgré l'implication d'une pléthore d'acteurs, la présence culturelle marocaine reste timide voir absente dans les rendez-vous majeurs internationaux.**
- 2- Une autre forme de mobilité, commandée par des logiques esthétiques, dépend soit de professionnels agréés par des structures étrangères (curateurs, producteurs, tourneurs, etc.) ou par des accords bilatéraux entre acteurs (compagnies de théâtre/danse, sociétés de production cinématographique, éditeurs) et leurs homologues de l'autre rive. Mais **cette mobilité-là, dépendant plus de la volonté des acteurs et leurs complicités artistiques, agit à la marge du système global et n'infléchit pas la tendance générale.**
- 3- Quel que soit le dispositif mis en place pour l'exportation de la production artistique et culturelle marocaine, celle-ci demeure **traitée par les différents services administratifs (douane, ministère du commerce extérieur, etc.) comme n'importe quel bien marchand.** Que ce soit en termes de droits de douane, de fret, de taxes, frais de port, les livres, les films, les décors comme les œuvres d'art ne profitent d'aucune exemption. Seule mesure encourageante, l'effort consenti par « Maroc export » dans le soutien des éditeurs dans les salons du livre à l'international. Pour le reste, les arts plastiques en tête, il faut d'abord un feu vert « politique » pour que l'export du bien culturel ne soit pas traité avec au moins de la diligence. Comparez, dans ce sens, les démêlés administratifs des artistes lors de la biennale de Dakar 2014, et le traitement

hautement privilégié, plus tard la même année, d'archives numérisés affrétés de la BNRM au musée du Louvre.

Quelques enseignements :

- 1- Le souci de l'image l'emporte encore sur celui du développement
- 2- La culture n'est pas encore prise en compte comme une activité économique à part entière
- 3- La dynamique des acteurs ne trouve pas encore suffisamment de répondant institutionnel
- 4- Le potentiel évènementiel développé sur les quinze dernières années n'a pas encore été capitalisé pour donner lieu à un ancrage de la culture au quotidien
- 5- La prise de conscience de la culture comme service public, via l'école, les médias publics, la transmission des savoirs et la mobilisation des publics est encore faiblement relayée

INVENTAIRE ET DIAGNOSTICS SECTORIELS

L'inventaire est une volonté de savoir ce que nous avons en « stock ». Comme dans un magasin qui fait le décompte de fin d'année pour connaître les marchandises qui se sont bien vendues, celles qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire en communication ou pour en améliorer l'emballage, et celles dont il faut revoir le procédé de fabrication. La métaphore est grossière, elle nous renseigne cependant sur le procédé d'élaboration d'une politique culturelle. Savoir ce qu'on a pour mieux le faire fructifier.

Un inventaire est un exercice périlleux. Il faut compter ce qui ne l'a pas souvent été, mettre en catégories et classer, aborder le quantitatif et le qualitatif, examiner les statistiques. L'inventaire est à la fois, un outil d'aide à la décision en terme de politiques culturelles et un argument supplémentaire du plaidoyer pour un service public de la culture.

Catégoriser qui, quoi et comment ? Les artistes, les structures professionnelles, les lieux... Selon quels critères ? Comment distinguer un artiste professionnel d'un amateur, quand la loi n'est pas assez claire à ce sujet ? Devons-nous n'inscrire que les artistes qui en vivent, ceux qui perçoivent des droits d'auteurs ou voisins, les détenteurs d'une carte d'artiste, ceux qui émettent le souhait de devenir professionnels... ? Comment distinguer les lieux de création de ceux de diffusion, quand il n'y a pas de programmation, de direction artistique et de relation avec les publics ?

Un inventaire est finalement, une occasion de plus de se poser des questions que de trouver, de suite, des solutions. Et c'est en soi salutaire d'avoir les données permettant de se poser les bonnes questions. La répartition sur le territoire et la proximité des infrastructures étaient quelques-unes des questions posées. L'inventaire fut conçu, dès le départ, comme une base de données cartographiée. Au delà du nombre, nous voulions voir et donner à voir l'aménagement culturel du territoire, revenant à la définition originelle : Territoire = Homme + Espace.

Bien que réalisé par des professionnels de chaque discipline, cet inventaire ne pouvait être exhaustif. Il est une première contribution, faite comme une invitation au partage des informations entre décideurs, professionnels et publics. L'outil appartient, désormais, à tous pour se l'approprier, s'en emparer et l'utiliser pour l'intérêt des professionnels et du public.

Inventaire : 18 disciplines , 4 entrées et 1 cartographie :

18 disciplines ont été identifiées pour inventaire et diagnostic. Parmi elles se trouvent les plus classiques et les incontournables (livre, lecture publique, musique, théâtre, danse...), des disciplines nouvelles (arts de rue, street arts, créations audiovisuelles et sonores, design...) et des disciplines auquel nous n'avions pas encore pensé en tant que secteurs prometteurs (gastronomie, mode, métiers d'art...)

Pour chaque discipline, il s'agit de quantifier, à travers 4 entrées dans la base de données, les intervenants professionnels et les lieux de formation, de création et de diffusion.

Le résultat attendu est une photographie de la répartition, par discipline, des artistes, des structures professionnelles et des trois types de lieux (création, diffusion et formation), sur le territoire marocain et à l'international pour la diaspora. La base de données est établie sur un principe de localisation géographique permettant l'appréciation de l'aménagement culturel du territoire à travers la répartition géographique des infrastructures.

Diagnostic : Chaîne de valeurs et grands ensembles disciplinaires :

Chaîne de valeurs et secteurs locomotives :

En plus de l'aspect quantitatif de l'inventaire, il s'agissait de dessiner un premier diagnostic qualitatif établissant les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chaque discipline.

Le principe étant de donner à voir, globalement, la chaîne de valeurs des activités culturelles. Les fonctions nécessaires au fonctionnement d'un secteur différent selon les disciplines artistiques. Afin de donner à voir l'image la plus complète possible de la chaîne, nous avons identifiés toutes les fonctions entrant d'après les différentes disciplines artistiques, tout en les rassemblant par couplets.

- Education / Formation
- Création / Production
- Diffusion / Distribution
- Gestion / Organisation professionnelle

Nous avons pris en compte des secteurs professionnels spécifiques aux disciplines, comme la reproduction matérielle pour la musique et l'audiovisuel, ou les industries techniques d'appui pour le design et les métiers d'art. La promotion, la communication, l'information, ainsi que la conservation demeurent des domaines communs à toutes les disciplines bien que devant prendre en compte les spécificités intrinsèques à chaque secteur.

Le diagnostic nous a permis de constater des états d'avancements inégaux entre les disciplines, et les lacunes dans les chaînes de valeurs. Sans émettre des jugements esthétiques, des secteurs sont plus avancés, de manière quantitative ou dans l'organisation professionnelle, dans un ou des éléments de leurs chaînes de valeurs respectives. Comme, par exemple, la création dans les musiques actuelles, la production dans le cinéma, la commercialisation dans les arts plastiques.

Bien que toutes les disciplines soient porteuses en elles de potentiels de développement humain, social ou économiques, les préconisations respectent un principe de réalisme et

d'efficacité en prenant en compte les délais nécessaires à leur implémentation. Nous voulons mettre en avant, pour le court terme, des disciplines locomotives, en termes de potentiel économique et d'image pour le pays. Il s'agit, notamment, des Musiques actuelles, le Livre et édition, les Arts visuels, le Cinéma, la Mode, le Design et les Créations audiovisuelles et sonores.

Grands ensembles disciplinaires :

Ayant à l'esprit toujours, un principe d'efficacité dans les préconisations et afin d'éviter l'utopie consistant à vouloir tout réformer tout de suite et de s'attaquer à tous les secteurs simultanément, il est important de dégager une méthode efficace et réaliste. Celle de regrouper les activités par grands ensembles ayant des activités communes ou très semblables, telles que la formation technique et administrative pour les spectacles vivants ou la distribution physique ou électronique, pour le livre et le disque ou encore la diffusion pour les arts plastiques et la photographie.

Quand aux grands secteurs artistiques, la classification pratiquement universelle est :

- Livre, édition et lecture publique
- Spectacles vivants (théâtre, musique, danse, cirque et arts de rue)
- Spectacles enregistrés (cinéma, audiovisuel, créations sonores..)
- Arts visuels (arts plastiques, photographie, installations...)
- Arts appliqués (architecture, design, mode...)

Une synthèse complète des résultats des études transversales et des diagnostics est prévue après les travaux de la journée des « Etats Généraux de la Culture » le mercredi 12 novembre 2014.

La présente restitution met le point sur quelques éléments qui nous ont paru essentiels en tant que pistes de réflexion pour les débats et ateliers de la journée.

LIVRE, EDITION ET LECTURE PUBLIQUE :

« Une maison d'édition pour un million d'habitants, il en faut des milliers pour créer un environnement favorable à la création littéraire »

« La lecture publique n'est pas de la seule responsabilité du ministère de la culture. Certaines communes n'envisagent même pas de créer des bibliothèques dans leur territoire. »

Création / Production :

Rapportée à l'ensemble de la population marocaine (plus de 32 millions d'habitants), la **production actuelle est cependant très faible quantitativement**, comparée à d'autres pays. Elle est d'environ **1000 titres par an, toutes langues confondues**. En France (60 millions d'habitants), on publie autour de 60 000 titres par an. En Iran (70 millions d'habitants) autour de 30 000 titres par an.

La faiblesse des ventes induit un cercle vicieux, conduisant à la réduction des tirages (autour de 1000 exemplaires) et au ralentissement de l'activité éditoriale.

Un livre tiré à 1500 exemplaires met trois ou quatre ans à être écoulé (contre deux mois au Liban).

Diffusion / Distribution :

La diffusion du livre se fait à trois niveaux : la lecture publique avec les médiathèques et bibliothèques, le commerce via les librairies et l'organisation de rencontres autour du livre. **L'absence de TVA sur la vente de livres** peut être considérée comme une mesure d'encouragement.

Il n'existe pas de diffuseur au Maroc : personne n'assume le rôle de courroie de transmission entre l'éditeur et le libraire, pour préparer le lancement des livres et optimiser leur mise en place par une sensibilisation du libraire. **Il n'existe aucun logiciel marocain équivalent à Electre ou Dilicom** : les professionnels sont donc dépendants de ces bases de données professionnelles conçues pour l'édition francophone et dont les abonnements sont onéreux. Rien d'équivalent n'existe pour la production arabophone. Il n'existe que quelques sociétés de distribution, mais elles ne font aucun travail de diffusion.

Il y a aujourd'hui moins de **750 librairies très inégalement réparties dans tout le Maroc** (soit **1 librairie pour 42 600 habitants** environ), dont seulement une quinzaine effectuant un travail professionnel, avec une capacité de conseil, l'organisation de rencontres, une informatisation et la tenue régulière d'un site internet. **Casablanca ne compte que 190 librairies, soit une librairie pour 21 000 habitants**. Très faible moyenne pour une ville de plus de quatre millions d'habitants.

Education / Formation :

La lecture publique fait partie de l'éducation, de la formation et de la diffusion. Nous avons choisi de la traiter dans la rubrique éducation, qu'elle soit scolaire, populaire, citoyenne, scientifique...

Il y a eu la création de quelques médiathèques de quartier et de points de lecture en milieu rural. Il y a eu la création de bibliothèques dans les prisons. **Le ministère de la Culture recense 13 bibliothèques, dans les centres de redressements et de rééducation, dans les prisons locales, civiles et agricoles.**

Le réseau des bibliothèques et médiathèques publiques est largement insuffisant. Le site du ministère de la Culture recense **302 bibliothèques, médiathèques et points de lecture**. Pour rappel, le Maroc compte 1 503 communes (221 communes urbaines et 1 282 rurales). **Le rapport actuel est d'une bibliothèque pour 106 000 habitants environ.**

Sur ces 302 bibliothèques, seules six mentionnent le nom de leur responsable, 68 ont une adresse email, le plus souvent sur des logiciels comme Gmail, Hotmail ou Yahoo.fr... dont 22 ne marchent plus, soit près du tiers.

Il y a aujourd'hui dans toutes les bibliothèques du Maroc environ 3 millions de livres (contre plus de 120 millions de livres dans les bibliothèques en France), très loin des statistiques de l'UNESCO qui préconisent un livre par habitant.

De plus, ce recensement est uniquement quantitatif. Rien n'indique, dans ces documents, ce que contiennent ces bibliothèques, quel est leur fond, en quelle langue, dans quels sujets, pour quels publics.

Gestion / Organisation :

Le secteur souffre d'un manque de confiance généralisé entre les différents maillons de la chaîne qui le mine et empêche la mise en place d'une association ou d'un syndicat efficace, pouvant parler au nom de tous et défendre les intérêts du secteur. Plusieurs associations coexistent et s'ignorent. Le travail de la plupart est souvent hypothétique.

Entre auteurs et professionnels. Certains auteurs se plaignent que certains éditeurs ne leur versent pas leurs droits d'auteur et ne leur adressent pas les relevés. Et entre les professionnels et le ministère de la Culture, qui les consulte très peu et tient rarement compte de leurs revendications.

Les aides publiques existantes commencent, à partir de l'année 2014, à intégrer les maillons les plus faibles de la chaîne : la diffusion et la librairie. Il y a toujours des manquements dans les critères des aides. Le ministère finance les éditeurs en leur payant une partie des coûts d'impression, sans être assorties d'exigences en matière de diffusion. Ces aides sont jugées insuffisantes : en 2014, dix millions ont été affectés au livre, sous forme d'appel à projets, mais les plafonds sont très bas.

SPECTACLES VIVANTS

Musique, Théâtre, Danse, Cirque et Arts de rue

MUSIQUE :

« Mon premier producteur c'est ma famille. Ensuite, il y a eu la rencontre avec le Boulevard et l'expérience de la scène, indispensable à la professionnalisation des artistes. »

« Quel est le rapport entre les écrivains marocains et les jeunes musiciens marocains ? »

« Pourquoi aucun musicien marocain ne va sur une plateforme de téléchargement et de vente de musique ? »

« Il est indispensable que l'artiste dispose d'un manager pour gérer ses affaires. Il faut des barèmes de cachets, décidés par des collectifs d'artistes. »

« Oui je vis de mon art mais avec beaucoup de travail et dans un contexte difficile, notamment pour les droits d'auteurs. Par contre, je ne vis pas de la production musicale, mais plutôt des concerts, de musique de films... »

Création / Production :

Les musiques actuelles connaissent, depuis une quinzaine d'années, une créativité et un dynamisme des artistes remarquables, essentiellement des acteurs indépendants de la scène musicale Rock, Hip Hop, Fusion... Des initiatives privées ont vu le jour, comme des créations de structures professionnelle : studios privés d'enregistrements et de répétition, des petites salles de musiques actuelles (Boultek)...

Il y a, cependant toujours, un manque de soutien à la création en dehors des aides du ministère de la culture, par d'autres institutions publiques, entreprises et fondations privées, BMDA...etc

En plus de la concentration des structures de production sur l'axe Rabat – Casa et, dans une moindre mesure, Marrakech et Agadir, il existe un manque, sur le reste du territoire de structures de production (studios) et d'entreprises culturelles capables d'accompagner des artistes en développement.

62,5 % des structures professionnelles sont basées à Casablanca.

59 % des artistes et musiciens résident sur l'axe Rabat-Casablanca.

Diffusion / Distribution :

Nombre de festivals existent où des artistes peuvent se produire. Les Medias, sur internet en particulier, permettent aux groupes de sortir des frontières. Les instituts étrangers au Maroc pratiquent un soutien régulier aux esthétiques actuelles de la musique marocaine.

L'absence, l'inadéquation ou/et l'inapplication de cadre juridique, des droits d'auteur ne permet pas aux artistes et au secteur de vivre de son art totalement ou partiellement. De plus, même les secteurs professionnels qui vivent également de la création marocaine payent pas ou peu de droits d'auteurs (radios, discothèques...)

Les artistes marocains ne brillent pas encore à l'international, malgré l'ouverture sur internet. Les rares qui franchissent les frontières ont des managers basés à l'étranger.

Pour les pratiques amateurs ou semi professionnelles, il n'y a toujours pas d'ouverture des cafés, cabarets et boites de nuit aux musiques actuelles.

Le circuit de la vente des CD est sans utilité pour les artistes et les producteurs pour cause de piratage.

55% des lieux (Formation - Diffusion - Création) répertoriés se situent sur l'axe Rabat-Casablanca.

Education / Formation :

Un public et un intérêt existent, visible sur internet, les réseaux sociaux et dans l'affluence des jeunes aux festivals de musiques actuelles.

L'initiation à la musique est presque inexistante dans le système éducatif, **500 professeurs de musique pour tout le Maroc**, qui opèrent seulement au niveau des collèges et selon le bon vouloir du directeur de l'établissement.

Concernant la formation artistique, les communes possèdent la majorité des conservatoires dont le mode pédagogique est obsolète ou inexistant.

Du côté de l'université, peu d'intérêt existe de la part de la recherche académique.

Absence d'archivage et de documentation accessible (audiovisuel également).

36 métiers sont concernés par la fabrication et la distribution d'un CD.

Gestion / Organisation :

Malgré le dynamisme des artistes et des acteurs indépendants de la scène musicale, le milieu manque de structuration professionnelle.

La mauvaise articulation entre production et diffusion, notamment, fait que beaucoup de groupes naissent et disparaissent aussitôt.

En règle générale le milieu professionnel des musiques actuelles continue à briller, bien qu'épisodiquement, grâce à des solidarités temporaires et au Système D.

THEATRE :

« On continue à ignorer le rôle de la culture, en particulier le théâtre, dans le développement de la cité. »

« Il faut s'engager dans un travail alternatif, structurer les acteurs, s'intéresser plus à la médiation, s'ouvrir sur les autres expériences contemporaines dans le monde et donner une grande opportunité aux jeunes. »

« Où vont les budgets des collectivités territoriales qui sont réservés à la culture ? Quid des conventions entre le MC et le l'éducation nationale ? Qui contrôle l'application de ces conventions ? Qu'en est-il de l'action des budgets "culture" des autres ministères ? Comment sont-ils attribués ? »

« Quel est le rôle de la télé pour la promotion du théâtre, notamment le théâtre de l'enfant ? Inexistant à la TV. »

Création / Production :

Le nombre de troupes de théâtre est assez grand en rapport avec les autres disciplines artistiques, avec un mélange d'amateurs, professionnels et autres intérimaires, sans distinction de statuts. L'essentiel des protagonistes du théâtre marocain peinent à se renouveler et les comédiens et metteurs en scène connus le sont davantage grâce à leurs apparitions au cinéma, dans les téléfilms et les publicités...

Le seul soutien à la création théâtrale existant demeure celui du ministère de la culture, qui atteint à peu près une vingtaine de troupes par an. Environ 15 créations théâtrales sont recensées par an mais toutes vivent au mieux le temps de dix représentations subventionnées. Le Ministère de la culture a revu et amélioré, en 2014, ses critères de soutien à la création et à la diffusion, avec une nouvelle initiative de résidence liée aux complexes culturels. Bien que les communes soient tenues de participer au soutien à la création, cette obligation légale est rarement sinon jamais observée. **L'expérience, assez vite essoufflée, des troupes régionales atteste d'un manque de coordination patent entre les aspects, économique, humain et logistique de la production théâtrale.**

Le théâtre national Mohammed V continue de jouer, parallèlement, un rôle actif de coproducteur qui ressemble davantage à un rôle de suppléant qu'à celui d'un acteur intégré dans une politique de production générale et concertée.

Quelques rares compagnies (même si le statut de celles-ci n'est pas reconnu légalement) parviennent à se connecter à des circuits internationaux de soutien à la production, avec recherche de supports pour un temps de recherche et de répétition plus élaboré en vue d'améliorer la qualité artistique.

La pratique d'une production de théâtre privé, à des fins commerciales, est embryonnaire et concerne deux ou trois troupes qui cherchent appui pour la production dans les chaînes de télévision et les sponsors privés sous forme de préachat de spectacles.

Education / Formation :

Pour les futurs professionnels, l'ISADAC constitue un tremplin unique, mais le constat effectué par les personnes mêmes qui ont présidé à ses destinées, est **la faible articulation entre théorie et pratique et le faible ancrage pratique des formations de futurs comédiens, avec un déficit de spécialisation.**

L'université marocaine a vécu des heures de gloire de théâtre avec le FITUC (Festival international du théâtre universitaire de Casablanca). Aujourd'hui, celui-ci a fait des émules, à Agadir et Tanger, mais l'effet d'entraînement et de formation créé par les premières éditions du Fituc n'a plus jamais été atteint.

Côté école, il n'y a pas de coordination entre le ministère de l'éducation et celui de la culture pour l'éducation théâtrale. **L'encadrement des pratiques amateurs de théâtre est inexistant dans la majorité des maisons de jeunes, même si quelques initiatives isolées commencent à voir le jour.**

Diffusion / Distribution :

En tant qu'art vivant dépendant essentiellement des lieux de représentation, les troupes de théâtre, tout en recevant, pour certaines, une subvention publique à la diffusion, peinent à se produire plus d'une fois par lieu, plus de dix fois par production, et surtout ont du mal à trouver des structures avec budget d'acquisition de spectacle. Dans ce cas également, le théâtre national Mohammed V joue le rôle de suppléant pour les représentations délocalisées. Et **même quand les mairies ou les régions, soutiennent sporadiquement les tournées, cela se fait sans effet structurant et durable.**

La diffusion reste en partie tributaire des quelques festivals de théâtre qui commencent à se multiplier (Rabat, Larache, Oujda, Tanger, Marrakech, etc.) mais **cela conforte encore une fois le caractère épisodique et événementiel, au détriment d'une permanence des représentations dans la cité.**

Il n'y a plus, alors que cela fut le cas, dans les années 1980 et 1990, de distributeurs professionnels. Ces derniers s'arrangeaient, bien avant la politique de subvention, pour faire tourner les cinq ou six troupes les plus populaires. Aujourd'hui, la politique culturelle d'appui à la création et à la diffusion a, en même temps, favorisé une pluralité de formes théâtrales, mais n'a pas trouvé le moyen, à quelques exceptions près, de se valoriser sur le circuit des complexes culturels et autres salles de cinémas transformés en théâtres de fortune.

Gestion / Organisation :

Malgré l'existence de plusieurs structures d'intermédiation (syndicat, associations de lauréat de l'ISADAC, etc.), **le théâtre demeure une antichambre sombre pour des artistes qui aspirent à une meilleure valorisation dans la télévision et le cinéma.**

L'arrivée de vagues de nouvelles générations de metteurs en scène, scénographes et comédiens, a, certes, créé plus de dynamisme et de variété dans l'offre théâtrale, mais celle-ci peine à gagner en visibilité, fautes de structures pérennes et dédiées, au niveau des villes.

DANSE :

« Il y a une liberté de création chez les créateurs marocains. La question est : jusqu'où va-t-elle ? puisque nous n'avons pas de réelle diffusion au Maroc pour en juger (les spectacle tournent essentiellement à l'étranger). »

« Aujourd'hui, la danse au Maroc est une initiative individuelle. »

« Le potentiel artistique des jeunes danseurs marocain est magnifique. La danse exige de la technicité mais aussi de la folie et de la singularité des corps. »

« Il manque beaucoup de maillons dans la chaîne de valeur : des lieux pour les pratiques amateurs, des conservatoires, des formations professionnelles... »

« La pédagogie dans les conservatoires est dépassée. »

« Une des premières actions à faire serait de proposer de la danse dans les maisons de jeunes dans les quartiers (proximité) et aussi pouvoir investir l'espace public (sensibilisation). »

Bien qu'une culture de danses locales existe un peu partout au Maroc, il y a une méconnaissance des types de danses, de leurs spécificités et donc de leur préservation et transmission aux générations futures.

L'étude s'est portée sur la danse contemporaine, davantage que sur les danses traditionnelles locales. Le premier travail reste encore à parfaire, le dernier à faire.

Création / Production :

Il existe très peu de compagnies professionnelles de danse. Elles organisent parfois des représentations au Maroc. En général, elles cherchent à lier des partenariats avec des institutions ou des compagnies à l'étranger afin de se produire ailleurs qu'au Maroc et ainsi rentrer dans les frais de leurs tournées, ou/et travailler dans un cadre professionnel, pour les créations et pour la diffusion de leurs spectacles.

Diffusion / Distribution :

Aucun lieu public n'est consacré à la danse contemporaine au Maroc.

Il existe quelques festivals et compétitions de danse. La plupart semblent s'intéresser particulièrement aux danses latino-américaines, plus qu'à la danse contemporaine, la danse hip-hop et autres. Les théâtres de quartier sont de possibles lieux de diffusion pour des spectacles de danse. Malgré tout, la place de cette discipline, ou art, est marginale dans des programmations des spectacles vivants.

Education / Formation :

Il n'existe pas d'écoles professionnelles permettant de suivre des cours à plein temps, pour une formation de danseur contemporain confirmé.

Les « écoles » de danse sont plus là pour des personnes qui pratiquent la danse en tant qu'activité extra-professionnelle.

Les chorégraphies créées dans le cadre de ces écoles sont pensées pour des spectacles amateurs de fin d'année.

Pour devenir danseur professionnel, le passage par l'étranger semble donc obligatoire.

Gestion / Organisation :

Le milieu de la danse semble donc désorganisé : le gros du paysage est occupé par les clubs pour amateurs et les compagnies professionnelles ne vivent que difficilement. Dans ce domaine, tout reste à faire. Créer des lieux pour former des personnes, créer des lieux équipés visant à produire, créer et représenter pour permettre aux danseurs de gagner leur vie sur le sol marocain.

CIRQUE et ARTS DE RUE :

« Les arts de la rue au Maroc sont en phase de germination. Il faut commencer par mettre en place des pépinières pour faire connaître et développer la discipline auprès des jeunes et des citoyens. »

« L'art dans la rue attire les touristes et permet de mettre en place une dynamique commerciale (restaurants, cafés...). »

Création / Production :

Le cirque au Maroc se résume en dix structures rassemblant lieux de formation et de création. L'étude recense **6 compagnies de cirque ou/et d'arts de rue au Maroc.** Ces domaines sont quasi-inexistants au Maroc. A l'exception de l'école Shems'y à laquelle les rares collectifs existants se rattachent, à quelques exceptions près.

Diffusion / Distribution :

Comme dans le milieu de la danse, il n'existe **pas de lieux de diffusion spécialisés** et équipés. Les compagnies / associations de cirque essaient de tenir des événements propres mais comptent aussi sur différentes institutions pour être programmés et se représentent parfois lors de festivals dédiés à d'autres arts (musique notamment), en parallèle de la programmation.

On remarque cependant que les success-stories s'écrivent largement à l'international.

Pourtant, il arrive que quelques personnes ou compagnies fassent du bruit et se retrouvent vite largement médiatisés (citons dans l'histoire les Hammouch Brothers ou aujourd'hui, le cirque Taoub).

Education / Formation :

On peut noter que beaucoup de formations sont le fait d'associations œuvrant dans le social et qui profitent de l'aspect ludique du cirque et des intérêts pédagogiques de son apprentissage pour encadrer, aider, resocialiser des enfants et des adolescents, souvent issus de milieu défavorisé.

Gestion / Organisation :

Le plus grand événement régulier (annuel) de cirque, tenu à Marrakech, le festival Awaln'Art connaît un relatif engouement. Des tentatives de regroupement des compagnies de cirque dans un collectif pour la constitution d'un CNAR (Centre national des arts de cirque), afin d'organiser le secteur en terme. Le ministère de la Culture reconnaît à présent le secteur du cirque et des arts de rue en l'intégrant, notamment à partir de cette année, dans les disciplines des spectacles vivants habilitées à demander le soutien à la création.

STREET ARTS :

« Si le public ne vient pas à toi, tu vas à lui. »

« Le public marocain est accessible et participatif. C'est aux artistes de s'imposer, politiquement. »

Le street arts est une expression des cultures urbaines, relativement jeune et vivace au Maroc.

Création / Production :

Le milieu du street arts au Maroc est très actif. Cette vitalité et cette passion des street artistes constituent l'un de ses premiers souffles. La programmation des événements artistiques et culturels prend de plus en plus en compte le street arts. Un des plus beaux exemples est le Festival Remparts d'Azemmour qui a dédié sa dernière édition de 2013 au street arts. Par ailleurs, le street arts au Maroc commence à jouer le jeu de la transversalité entre la rue et la scène pour se survivre à lui-même. On retrouve ainsi de plus en plus cette capacité d'adaptation et de savoir utiliser les nouveaux supports, physiques (toiles, design, BD) ou numériques (art numérique, infographie).

La plus grande force du milieu est certainement l'existence d'une réelle demande en éducation et en formation pour le street arts.

Diffusion / Distribution :

Peu de lieux sont dédiés à la pratique dans le domaine et les street artistes ont un accès difficile à l'espace public difficile, soumis à autorisations administratives. Certaines pratiques comme le graffiti sont perçues comme du vandalisme. Un autre phénomène dont souffre le street arts au Maroc est la faible présence du genre féminin dans le milieu. A part dans la danse Hip Hop où on voit une certaine présence soutenue des filles, elles restent très minoritaires dans le graffiti, skate ou Parkour.

Par ailleurs, se relève un manque d'événements et de festivals réguliers Street Arts constituant un véritable pivot pour la discipline. D'autre part, les formations et ateliers qui existent sont discontinus et rares.

Le privé ouvre de plus en plus de nouvelles perspectives pour le domaine du street arts au Maroc. **A Casablanca par exemple on voit naître quelques commandes murales privées.** Côté danse Hip Hop, les compétitions et battles lancés par des marques comme par exemple Red Bull, Clear ou Sandéro deviennent des événements majeurs pour adeptes du milieu. En graffiti, quelques galeries d'art contemporain comme David Bloch et des salles privées s'ouvrent aux Street Arts et s'intéressent de plus en plus à cette esthétique.

Par ailleurs, une opportunité majeure des street arts dans notre pays est le caractère vivant et encore vierge de la rue marocaine.

SPECTACLES ENREGISTRES

Cinéma, Créations audiovisuelles, Créations sonores...

CINEMA :

Création /Production :

Grâce au soutien quasi-exclusif de l'état (CCM, TV...), la production nationale dessine une courbe en perpétuelle progression, pratiquement depuis la création du Fonds d'aide du CCM en 1980. Sauf rares exceptions, cette progression se traduit par l'augmentation, à chaque nouvelle loi de Finances, de l'enveloppe budgétaire octroyée au Fonds d'aide. Ceci prouve un positionnement politique clair en faveur du soutien de ce secteur. Depuis l'amélioration des ressources de ce fonds en 1988, sa répartition a été décidée à 50% pour l'aide à la production **et** 50% pour l'aide à l'exploitation et la distribution.

Cette politique de soutien a permis au cinéma national un exploit quantitatif plein de promesses. Elle a aidé à jeter les bases de la consolidation d'une culture à peine naissante et plutôt étrangère à nos codes sociaux. Elle a assuré une continuité et un renouvellement générationnel. En effet, le cinéma national occupe aujourd'hui une place privilégiée dans le paysage cinématographique arabe et africain. **L'enveloppe budgétaire d'avances sur recette du CCM est passé de 3 millions de dhs en 1988, pour 5 longs métrages et 2 Courts ; à 56,5 millions de dhs, en faveur de 17 longs métrages et 2 Courts en 2012.**

Depuis 2006, les cahiers de charges des deux principales chaînes TV ont pour obligation de soutenir la production, soit en préachat de droits de diffusion soit en participant au financement directe des productions (Chiffres non-communiqués).

En effet, **par le biais du CCM et des chaînes TV, l'état devient producteur de presque l'ensemble de la cinématographie marocaine.** Le règlement du Fonds d'aide stipule que le soutien d'une production doit être d'un montant inférieur au 2/3 de son budget global. Mais sauf rares exceptions, les productions nationales sont réalisées uniquement avec l'apport des aides publiques.

En optant pour l'aspect quantitatif, cette politique d'aide a permis le maintien et la consolidation de ce secteur. Cette dynamique a permis, jusqu'à présent, un renouvellement générationnel et une place privilégiée au cinéma national au niveau arabe et africain. En revanche, cette politique ne réussit toujours pas l'émergence d'une identité cinématographique propre, capable de se distinguer à l'échelle internationale. Elle n'encourage pas l'engagement du secteur privée et ne dépend d'aucune logique économique. Par conséquent, elle ne permet pas l'émergence d'un marché pérenne, capable de transformer les acquis quantitatifs en un progrès qualitatif.

Production internationale : Le Maroc occupe la seconde meilleure place du pourtour arabo-méditerranéen, après l'Egypte, en matière d'accueil des productions étrangères. A l'instar de la production nationale, elle affiche une courbe croissante, depuis les années 90, qui ne fléchit qu'en temps d'insécurité ou de grande disette. Géographiquement, elle est concentrée dans le sud, avec Ouarzazate pour capitale.

Entre 2006 et 2011, le pays a accueilli plus de 150 productions totalisant en investissement l'équivalent de **50 millions EUR par an**.

En 2012 il a été question de **27 productions en fiction et de 100 en documentaire**. Le montant investi par ces tournages s'élève à **312,5 millions de dhs**.

Ouarzazate Film Commission a été créé en 2008 pour veiller à une meilleure organisation et au développement de cette industrie. Cet organisme annonce comme objectif d'attirer plus de 200 productions annuelles à l'horizon de 2016 et de créer 8 000 nouveaux emplois dans la région.

Toutefois, la production étrangère semble répondre à une autre logique économique. **Le Maroc n'en est qu'une plate-forme de fabrication transitoire**. Elle n'investit pratiquement jamais dans des projets de développement durable. Par conséquent, les apports considérables de ces productions fondent dans le paysage national sans laisser beaucoup de traces. Pour l'anecdote, **Ouarzazate qui engloutit 45% de ces investissements ne dispose, depuis longtemps, d'aucune salle de cinéma en activité**. De même, en termes de savoir-faire et de ressources humaines, rien ne laisse entrevoir leur transmission envers le cinéma national. Les deux différentes productions se distinguent entre catégorie supérieure et inférieure. En général, les ressources professionnelles nationales qui migrent vers la production internationale, sont souvent sollicitées pour des postes techniques subalternes. Celles-ci ne profitent pas de manière optimale du transfert du savoir. Tandis que les ressources de la production internationale daignent rarement collaborer à la production nationale pour diverses raisons, à commencer par la question des cachets qui sont souvent assez inégaux.

Diffusion / Distribution :

Contrairement à la production, **la courbe de l'exploitation cinématographique est inversement proportionnelle à celle de la production**. Il est curieux de constater que sa chute a été amorcée précisément au moment où celle de la production a pris son envol, au milieu des années 80. Depuis, elle n'a cessé de dégringoler passant **de 246 écrans et un chiffre d'affaires de 118 millions de dhs en 1982, à 68 écrans et 68 millions de dhs de chiffre d'affaires en 2011**.

Un tiers de ces écrans appartient au groupe Mégarama entre Casablanca et Marrakech. Et les statistiques officielles annoncent la poursuite de la **fermeture des salles, au rythme de 7 écrans chaque année**. Par conséquent, le métier de la distribution se trouve lui aussi en totale perte.

Le site officiel du CCM comptabilise 31 sociétés de distribution dont seulement 13 seraient opérationnelles.

Manifestement, aucune logique économique ne vient expliciter le choix de la politique nationale à s'engager durablement dans le développement de la production, tout en se désintéressant de façon accablante du pôle d'exploitation et de distribution.

La disparition graduelle du parc de salles de cinéma hypothèque l'enracinement de la culture du cinéma et de son marché de manière générale. Mais ce fléau affecte davantage les acquis de la production nationale en privant le film marocain de son unique marché garanti.

Sur le marché international, le film marocain n'est présent que sur le continent européen. Selon la base de données LUMIERE de l'observatoire européen de l'audiovisuel ; **les 39 films produits**

totallement ou majoritairement par le Maroc, distribués dans l'Union européenne entre 1996 et 2012, n'ont obtenu qu'un total de 208 000 entrées, soit une moyenne de 7201 entrées par film. Cette faiblesse est à mettre, sans doute, sur le compte du manque de formation de qualité, à même de rivaliser avec le niveau des standards internationaux.

Il convient de remarquer qu'aucun effort n'a été entamé pour distribuer le film marocain dans son entourage naturel (région MENA). Bien que cette région souffre des mêmes maux au niveau de son parc de salles, elle est sûrement plus accessible eu égard à la communauté de la langue et des codes socio-culturels.

En revanche, sur le marché national, en dépit de la désertification du parc d'exploitation, les chiffres démontrent clairement l'engouement du public pour le film national. En part de marché, celui-ci arrive en seconde place après le film américain, qui mets sur le marché au moins le double du nombre de film de la production nationale. Et même ainsi, le numéro 1 annuel du box-office marocain échoit toujours ces dernières années à un film de la production nationale. En tout cas, celle-ci arrive toujours devant les productions égyptiennes et bollywoodienne, malgré leur supériorité en nombre de films distribués.

La crise du parc de salles d'exploitation empêche le rendez-vous du film marocain avec son public. Ce rendez-vous manqué ne permet pas la relance de la fréquentation des salles. Il empêche également la créativité du cinéma national de progresser faute d'interaction avec son public et son environnement légitimes.

Pour combler ce vide, le CCM consacre **une enveloppe annuelle de 23 millions de dhs pour l'organisation d'une cinquantaine de manifestations cinématographiques.** Celles-ci sont de qualités et de catégories assez disparates. Elles profitent un tant soit peu aux régions de provinces qui souvent ne disposent plus de salles de cinémas.

Depuis peu, l'Etat a annoncé une série d'incitations fiscales concernant l'importation du matériel nécessaire aux salles d'exploitation. En parallèle, le CCM vient de mettre en place une « commission de rénovation et de numérisation des salles ». Un fonds d'aide a été instauré pour inciter les exploitants à engager les restaurations et/ou les rénovations. La première tâche de cette commission consiste à arrêter l'hémorragie et sauver l'essentiel des **54 salles encore en activités au Maroc.**

Education / Formation :

Le nombre des institutions, publiques et privées reste encore inférieur par rapport à la demande nationale. Leur implantation n'est pas égale : (concentration Casa/Rabat, exception de quelques villes de province : Marrakech, Ouarzazate, Tétouan...)

Prédominance des établissements privés exigeant des frais assez élevés, et rendant la formation inaccessible à un très large public. Absence d'une politique claire et d'une conception rationnelle dans l'approche des institutions publiques.

Qualitativement, les manquements du système éducatif au devoir d'initiation à la culture du cinéma et de l'image en général, dès les stades du primaire et du secondaire, affectent sans doute la qualité de la formation actuelle. Plusieurs initiatives avaient été prises par le ministère de l'Education, notamment concernant le cycle du secondaire, mais elles n'ont jamais dépassées le stade des « classes pilotes ». Au niveau du cycle supérieur, (Universités, Master...), la formation dispensée est plutôt théorique. Ces établissements manquent de moyens en équipement et

souvent de projet pédagogique cohérent. Ils manquent également de ressources financières permettant d'attirer des formateurs externes spécialisés.

En revanche, les institutions privées couvrent un large choix de formation technique audiovisuelle et multimédia. De même pour les réalisateurs qui s'y forment : leurs pré-requis les qualifient, en général, au secteur TV, audiovisuel et multimédia. Cependant, ces cadres de formation ne réussissent pas, pour l'instant, à dispenser une formation majeure et de qualité aux métiers du cinéma. Elles ne combrent pas le **manque endémique du cinéma national en matière de ressources professionnelles qualifiées** pour des postes aussi importants tels que : **Producteur ; Scénariste ; Chef-Monteur ; Directeur photo ; Ingénieur de son ; Directeur Artistique... Sans parler des métiers de post-production et de finalisation.**

L'espoir est mis sur un nouvel établissement public à Rabat, ouvert pour la rentrée scolaire 2013/14 : L'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma (ISMAC).

Gestion / Organisation :

Mise à part la formation, le **CCM (Centre Cinématographique Marocain)** est **l'unique organisme auquel échoient l'administration, la régulation et la promotion du secteur de cinéma.** Sous-tutelle du ministère de la communication, il bénéficie depuis les années 80 d'une grande autonomie de gestion et de fonctionnement. Le CCM a surtout réussi à organiser le secteur d'une manière de plus en plus transparente, ainsi qu'à jeter les ponts entre les professionnels de ce secteur et les instances de l'Etat.

CREATIONS AUDIOVISUELLES ET SONORES :

Création / Production :

La vidéo et l'art sonore sont des secteurs bien nouveaux au Maroc.

Bien que la technique existe depuis pas mal d'années, la production audiovisuelle marocaine reste focalisée sur la télévision et la radio nationales, ainsi que les vidéos institutionnelles.

Notons que la majorité des artistes vidéastes n'ont pas été forcément formés académiquement en audiovisuel, mais ils ont le background artistique nécessaire pour l'utiliser comme médium. Ils viennent souvent de la peinture, de la photo, de la danse ou de la musique.

Les plus diffusés sont les artistes résidents à l'étranger, connectés avec les réseaux internationaux de financement et de distribution.

En ce qui concerne les financements, ce secteur ne bénéficie d'aucun soutien public ou privé. Si ce n'est les actions temporelles prises dans le cadre du festival des arts numériques/ art vidéo de Casablanca - qui fête cette année sa 20e édition - ou les rares actions de mécénat privé comme le projet "Interactions" de Wafabank ou encore la récente acquisition de la société générale de la vidéo de Youssef Ouchra.

Diffusion / Distribution :

Présence de 3 festivals d'arts numériques au Maroc. FIAV de Casablanca est le plus vieux, il a 19 ans.

La télévision et la radio Marocaine ne s'intéressent pas non plus à ce secteur. Les créations sont faites d'une manière personnelle et avec des moyens modestes, parfois sans aucun soutien. **L'art vidéo et la création sonore sont bien des « ovnis » dans le paysage culturel marocain.**

Les canaux de diffusion sont également limités. Il n'existe aucun établissement public qui fait l'acquisition et la conservation des œuvres, une sorte de collectionneur public, qui permettrait la diffusion des œuvres à travers des prêts aux galeries, musées et institutions culturelles. Le ministère de la culture ne reconnaît pas encore l'art vidéo et sonore.

Et quoique le CCM joue un rôle de contrôleur, il ne participe ni à la production ni à la diffusion des œuvres, comme il le fait avec le cinéma.

Quelques Galeries seulement commencent à s'intéresser à l'art vidéo comme la galerie Fatma Jallal, appartement 22, galerie Rê, le cube, mais ils peinent à trouver un public intéressé.

De plus en plus de jeunes lauréats d'écoles et autodidactes s'intéressent à la réalisation de vidéo clips et trouvent dans internet et youtube spécialement leur unique moyen de diffusion.

Education / Formation :

Les écoles d'audiovisuel marocaines ont ouvert leurs portes depuis seulement quelques années et forment, en majorité, des profils de techniciens destinés à travailler dans le secteur audiovisuel dans sa globalité.

En général, on remarque un manque terrible de sensibilisation et d'éducation. Les écoles d'audiovisuel, équipées en matériels audiovisuels, se focalisent surtout sur la formation

technique et orientent leurs étudiants vers la télévision (reportages et plateaux télévision) et le cinéma, en ignorant l'existence de l'art vidéo/art sonore en tant que discipline artistique. Tandis que les écoles des beaux arts, dont sont issues une bonne partie des vidéastes marocains, ne disposent pas de formations en audiovisuel, et n'ont ni l'espace ni le matériel nécessaire pour des travaux en multimédia. Leurs programmes sont encore confinés dans une vision de l'art plastique classique, avec une absence de l'art figuratif à Casablanca. Sans oublier que **la formation à l'image et le son n'est pas encore à l'ordre du jour dans les établissements scolaires**. Notons aussi qu'un élève Marocain peut choisir de faire un Bac arts plastiques, alors qu'un élève européen, a en plus le choix de l'option audiovisuel.

Gestion / Organisation :

Les vidéastes et les créateurs sonores n'ont aucune présence comme collectif ou association et, à l'air du numérique, il n'existe aucun site pour référencer les artistes et leurs œuvres.

Aucun artiste n'a enregistré ses œuvres au Bureau Marocain des droits d'auteurs, et même si l'artiste les inscrit, il ne bénéficie d'aucune protection, ni rétribution de ses droits suite à leur diffusion dans le cadre d'un festival ou une exposition dans une galerie.

La carte d'artiste délivrée par le ministère de la culture, peut s'avérer utile pour obtenir un visa, et elle est même indispensable pour adhérer à la mutuelle des artistes MNA, afin de bénéficier d'une couverture médicale de base. Elle est aussi indispensable pour bénéficier d'une aide de création du ministère de la culture (théâtre, musique, danse). Encore faut-il que l'artiste soit reconnu par la commission en charge d'étudier son dossier au ministère.

Les œuvres vidéos sont assujetties aux mêmes lois de la protection intellectuelle que les œuvres d'arts plastiques, photographie et musique, à condition : "qu'une œuvre de sa création qu'il / (elle) doit au minimum présenter à l'appui de sa demande, a fait l'objet d'un enregistrement sur un phonogramme ou un vidéogramme du commerce, ou ayant fait l'objet d'une communication au public ou une diffusion par un organisme de radiodiffusion ou de télévision".

ARTS VISUELS

Arts plastiques, installations...

ARTS PLASTIQUES :

« La qualité de la création contemporaine marocaine est excellente aujourd'hui mais il manque d'espaces d'expérimentation et de rencontres artistiques. »

« En termes de critique artistique, nous sommes à la phase de verbalisation. On est encore loin de la critique qui impacte la cote d'un artiste ou qui influe sur un marché. »

« Le rôle des festivals et des associations est important dans la découverte de talents et offrent des espaces d'expression aux jeunes artistes en herbe. Il y a un effort e compensation qui contrebalance l'absence d'éducation artistique à l'école. »

« Il manque des lieux d'expérimentation ouverts et spacieux pour les jeunes créateurs. Les galeries n'encouragent pas les jeunes créateurs débutants. »

« Il y a un moment où il faut une continuité entre la sortie de l'école, l'expérimentation, la pratique et la maturité, de chaque jeune lauréat ou artiste. »

Création / Production :

Le champ de la créativité des arts plastiques marocains est prolifique. Même s'ils n'existent que **deux écoles des Beaux Arts au Maroc**, il y a une émergence de jeunes artistes, l'existence de **nouvelles galeries d'art contemporain et d'un tout nouveau musée national des arts modernes et contemporains** et de **2 sociétés de ventes des œuvres**.

Rajoutons à cela, la création récente d'un nouveau fond d'aide du ministère de la culture pour les arts plastiques et l'extension de la carte d'artiste aux artistes plasticiens.

Diffusion / Distribution :

Le domaine des arts plastiques est un secteur locomotive pour l'économie culturelle marocaine. Un début de marché voit le jour, avec en plus l'ouverture, cette année, du musée Mohamed VI d'art moderne et contemporain, un projet de musée d'art contemporain africain (Fondation Alliances), un intérêt grandissant du marché mondial à l'art contemporain Marocain, la participation des collectionneurs

Il reste encore des points de blocage pour un décollage du secteur, essentiellement, le manque de législation concernant le positionnement de mécénat, la quasi inexistence de journalistes d'art contemporain, des difficultés à l'exportation et un public local non initié à l'art contemporain.

Education / Formation :

Deux écoles publiques des Beaux Arts existent au Maroc. Une relevant de la Commune urbaine de Casablanca, l'autre relevant du ministère de la Culture, à Tetouan. Un projet d'ouverture de l'école supérieure des arts appliqués de Ben M'sik, publique, est prévu pour la rentrée universitaire 2014/2015.

Les autres écoles supérieures des arts plastiques sont toutes privées.

Gestion / Organisation :

Il y a encore à régler, entre autres, la question des droits d'auteurs en arts plastiques ?

Pour la cession de reproduction des œuvres entre galerie ou musée et l'artiste, il existe 2 types d'accords sur les droits : Un forfait sur place par rapport l'exposition des œuvres ou un droit sur les ventes, le pourcentage variant entre **30% et 50%** en fonction de quelques critères, parmi lesquels figurent les références des œuvres d'art dans quelques journaux et magazines, les droits d'exportation à la douane (22,5%), la taxe sur l'achat et la vente des œuvres (20%)...

ARTS APPLIQUES

Design, Mode, Gastronomie...

DESIGN :

- « Le monde entier admire et fait référence à l'artisanat marocain. »*
« L'Etat doit juste donner les moyens aux designers et aux artisans de travailler ensemble. »
« En termes d'artisanat et de design, nous sommes un pays de reproduction, fasciné par le référentiel occidental. »
« Les créateurs contemporains doivent être soutenus, accompagnés et « compris ». »
« Il manque un travail de sensibilisation des publics et des acheteurs. »

Le domaine est relativement pauvre que ce soit en terme de designers, de formation et de lieux de diffusion. Il existe également un problème de taille qui est la définition du designer au Maroc qui ne suit pas nécessairement la définition internationale : Le design est une activité, un métier, né de l'industrie, qui sert l'entreprise pour créer, innover, faire évoluer, faire vendre ses produits, ses services et son image de marque. Métier de création, le design se préoccupe à la fois des aspects esthétiques, fonctionnels, techniques et environnementaux mais aussi des finalités culturelles, sociales économiques.

Un designer ou stylicien est une personne qui conçoit un produit en harmonisant les critères d'esthétiques et fonctionnels. Il est l'interface entre les services commerciaux qui déterminent les besoins des clients et les services de fabrication. En anglais, le terme designer signifie simplement « concepteur », au sens large. En français, il prend également une connotation « esthétique et fonctionnelle ».

Création / Production :

Certains designers ont des ateliers, d'autres travaillent chez eux étant donné qu'ils développent des concepts. Par la suite, des artisans produisent le prototype. La chaîne de production s'arrête à ce niveau ou pour quelques rares designers, une approche des industriels se fait pour une production en grande quantité. L'industrie n'est pas encore présente dans le processus de création. Le designer crée pour lui-même et développe par ses propres moyens son prototype, l'industrie ne joue donc pas son rôle qui est de récupérer les créations pour en produire en grande quantité en vue d'une commercialisation.

Diffusion / Distribution :

Il existe de plus en plus de concepts stores qui commercialisent les produits de designers ainsi que des sites web. Certains designers ont leur propre showroom. D'autres profitent d'expositions nationales et internationales pour commercialiser leurs produits. Il n'y a cependant pas encore beaucoup de connexion entre les industriels et les designers pour une commercialisation grand public, voire à l'internationale.

Etant donné la richesse patrimoniale du Maroc, notamment en terme d'artisanat et de métiers d'arts, le secteur et les créatifs marocains sont porteurs d'une potentielle niche économique très prometteuse pour les créatifs et des métiers connexes à la production en masse d'objet de design.

Education / Formation :

Il existe peu de lieux de formation en design. Au Maroc, un grand nombre de designers n'a pas de formation en design, ils viennent en général de différents « backgrounds » comme l'architecture et l'architecture d'intérieur.

MODE :

« Les professionnels du textile marocains ne recrutent pas les jeunes créateurs locaux : ils sont convaincus que le talent n'existe qu'à Barcelone ou Madrid. »

« Un créateur n'est pas un entrepreneur comme un autre : il a besoin d'un soutien étatique adapté à la filière. »

Création / Production :

28 lieux de création recensés, majoritairement des ateliers privés de designers. Ils ne sont donc pas ouverts aux autres créateurs. La question se pose pour les nouveaux créateurs, fraîchement diplômés, ils n'ont pas la moindre idée d'où installer leurs ateliers, d'autant plus qu'ils n'ont pas forcément beaucoup de moyens. Certains jeunes créateurs se regroupent par deux ou trois, pour une colocation. Cela leur permet d'une part de limiter les frais mais aussi de mettre leurs réseaux respectifs en commun pour les soirées-ventes. Les regroupements leur sont également bénéfiques parce qu'ils les poussent à l'échange et stimule leur créativité.

Education / Formation :

On trouve des écoles de « stylisme » quasiment à chaque coin de rue. Elles sont destinées à former la main d'œuvre pour les industriels du textile et n'intègrent donc pas la créativité comme partie essentielle de l'apprentissage. Concernant les créateurs de chaussures et d'accessoires, autant dire qu'il n'existe pas de formation professionnelle dans ce sens à part un diplôme de technicien proposé par l'OFPPT pour la fabrication de chaussures, niveau bac.

4 écoles recensées. Casa Moda Académie et Collège Lasalle (non homologués par l'état) forment les designers, ESITH forme les ingénieurs et l'OFPPT forme les techniciens spécialisés. Les formations étatiques sont concentrées sur Casablanca, Collège Lasalle a des filiales à Rabat, Tanger et Marrakech.-

Pour le contenu des formations, on peut remarquer qu'il y a une coupure avec la tradition marocaine au niveau du travail du maâlem. On peut supposer que les professeurs de mode ne sont pas initiés au travail de maâlem. Casa Moda Academy essaie d'organiser des formations avec la collaboration de maâlem pour que les étudiants puissent découvrir ces volets mais ça reste insuffisant. Ce qui induit à la perte d'un savoir-faire qui ne se transmet plus que dans les ateliers traditionnels. Cette coupure entre deux mondes censés collaborer prive le travail de maâlem des nouvelles idées de jeunes créateurs et limitent les jeunes créateurs dans leur travail. Beaucoup de lauréats de ces écoles se tournent vers la création de caftan. Valeur sûre qui ne demande pas beaucoup d'investissement, la clientèle marocaine ayant l'habitude de se déplacer dans les ateliers des khiatas pour faire ses commandes. Le travail de caftan se fait plus sur la modernisation de la coupe, en s'inspirant des « robes » occidentales. Beaucoup de khiatas, malgré leur formation censée les pousser vers la créativité se contentent de pasticher les modèles des magazines de mode.

Diffusion / Distribution :

31 lieux de diffusion recensés, constitués majoritairement de Showrooms/ateliers de designers. Le reste se partage entre quelques rares « concept store », événements de mode et blogs. Ces derniers sont devenus des incontournables de la mode marocaine. Les blogueurs sont aujourd'hui de réels précepteurs et diffuseurs de création. Cela s'explique par la difficulté du public de trouver les créations et créateurs marocains.

Les designers connus et confirmés marocains se tournent finalement souvent vers l'occident où ils pourront trouver un environnement organisé, une clientèle intéressée et une presse adaptée.

Il y a pourtant une réelle demande. Certains créateurs affirment vendre une collection entière dans une seule expo-vente. La clientèle sachant pertinemment la difficulté de retrouver les produits, préfère profiter d'une vente, sans intermédiaires, qui risquent d'augmenter les prix.

Il existe des marques marocaines à la réussite avérée comme Benson (chaussures pour homme) ou Rêve d'un jour (chaussures). Ces marques sont destinées au marché international et sont quasi-inexistantes sur le marché marocain.

Le domaine de la mode est sous la tutelle du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies. Un plan d'appui a vu le jour avec pour date limite l'horizon 2015. Il y a été conclu : « En parallèle des initiatives à l'export, il est primordial d'intégrer le marché national dans une vision globale. Avec un potentiel de croissance estimé à 60% à l'horizon 2015, il constitue une opportunité majeure de développement. »

Gestion / Organisation :

La plupart des designers/marques dont il est question sont organisés en petites voire très petites entreprises. Certaines ont des ateliers et des showrooms, d'autres se servent de leur atelier comme d'un showroom et d'autres encore intègrent l'atelier/showroom à leur lieu de vie.

Il existe un secteur, parallèle au domaine de la mode qui est très bien structuré, à savoir celui des industriels du textile. Organisés en associations et syndicats, ils ont la visibilité nécessaire pour leur clientèle (plutôt étrangère) et peuvent fournir aisément des bases de données les regroupant, ils emploient plus de 40% de la main d'œuvre industrielle du pays et représentent 34% du total des exportations pour les produits manufacturés. Ils bénéficient également d'aides à l'investissement, de promotion à l'étranger par l'Etat.

GASTRONOMIE :

Création / Production :

Il existe très peu de concours de gastronomie marocaine : la plupart sont généralement tournés vers la cuisine internationale. Concernant les restaurants, on trouve peu de grands restaurants qui proposent de la cuisine marocaine qui est au final, surtout représentée dans les petits snacks et cantines de quartiers. On peut expliquer ce phénomène par l'absence de personnel qualifié dans la cuisine marocaine raffinée. On peut malgré tout citer quelques exemples comme le restaurant La Sqala à Casablanca qui a su repenser la cuisine marocaine et propose des plats nationaux raffinés, à base de produits de bonne qualité. La Sqala fait partie d'un groupe de restauration qui appartient à des français professionnels de la restauration qui ont su adapter leur offre à la clientèle.

Il existe clairement une ouverture pour une gastronomie marocaine raffinée mais ce domaine reste informel. Il ne dispose pas de main d'œuvre qualifiée qui, une fois diplômée, se contentera de peaufiner le savoir par de l'expérience professionnelle. La gastronomie marocaine devrait être réorganisée d'abord par souci de sauvegarde (malgré le fait que des indépendants s'en chargent), étudiée, transmise dans les écoles pour, par la suite, arriver au stade d'innovation et de création.

Education / Formation :

La cuisine traditionnelle a malgré tout été répertoriée par des individus indépendants non formés à la restauration, passionnés de cuisine, qui ont édité des livres dédiés. On peut citer Fatouma Benkirane avec « La Nouvelle cuisine marocaine » préfacé par Paul Bocuse, Latifa Bennani-Smires ou encore Fatema Hal que l'on peut considérer comme une « star » du livre de cuisine marocaine. On voit de plus en plus de personnalités comme Choumicha qui s'intéressent à ce savoir et qui vont jusqu'à traverser le Maroc pour apprendre les spécificités de chaque région. Les livres de cuisine ont fait les meilleures ventes annuelles à la FNAC de Casablanca.

Les écoles semblent désintéressées par la cuisine traditionnelle alors même que des formations en cuisine explosent un peu partout dans le royaume avec un grand engouement de la part d'hommes et de femmes, amateurs de cuisine, qui veulent découvrir les saveurs des différentes régions du Maroc. On peut également citer comme preuve d'un engouement, Cooking With Alia, une vraie petite star sur Youtube suivi par des marocains résidants aux USA. Plusieurs de ses tutoriels dépassent le million de vues.

Il existe plusieurs écoles d'hôtellerie au Maroc. L'OFPPPT a développé un large réseau qui couvre une grande partie du territoire pour répondre au besoin du secteur hôtelier. Cependant, ces écoles forment avant tout des techniciens - exécutants. Les formations sont centrées sur la cuisine internationale et le savoir-faire français en matière de service et d'accueil. Concernant la cuisine traditionnelle, elle continue à s'apprendre dans les cuisines familiales. Les écoles ne perpétuent pas ce savoir-faire. Les passionnés de cuisine se tournent vers l'étranger pour compléter leurs connaissances étant donné que les formations marocaines ne leur proposent pas d'apprentissage visant la création culinaire. La cuisine est perçue comme une répétition de recettes et non comme un art créatif.

Diffusion / Distribution :

La gastronomie marocaine prend vie dans les maisons et se transmet et se perpétue dans les cuisines privées entre femmes. Elle n'est pas étudiée par des professionnels dans les laboratoires

d'écoles. La cuisine marocaine rarement dans de grands restaurants de qualité mais le plus souvent dans des cantines populaires et des snacks

Ce qui peut expliquer l'absence de restaurants de renoms et de chefs cuisiniers marocains. Certaines femmes se sont malgré tout démarquées par leur savoir-faire dans la cuisine traditionnelle et ont pu tenir des cuisines de grands restaurants (exemple : Mamounia). Mais l'expérience est rare et se limite à quelques palaces.

La cuisine traditionnelle a malgré tout été répertoriée par des individus indépendants non formés à la restauration, passionnés de cuisine, qui ont édité des livres dédiés. On peut citer Fatouma Benkirane avec « La Nouvelle cuisine marocaine » préfacé par Paul Bocuse, Latifa Bennani-Smires ou encore Fatema Hal que l'on peut considérer comme une « star » du livre de cuisine marocaine. On voit de plus en plus de personnalités comme Choumicha qui s'intéressent à ce savoir et qui vont jusqu'à traverser le Maroc pour apprendre les spécificités de chaque région. Les livres de cuisine ont fait les meilleures ventes annuelles à la FNAC de Casablanca.

Gestion / Organisation :

La gastronomie est adossée au secteur du tourisme qui est très organisé (syndicat, etc.). Il n'existe pas d'organisation pour professionnels (chefs cuisinier, pâtisserie, produits de terroir...)

PISTES DE TRAVAIL

De l'ensemble de ces études, transversales et sectorielles, et partant des cinq dimensions de la culture énumérées en préface de ce document, quelques points méritent d'être investis pour parvenir à une politique qui mette la culture au cœur du développement au Maroc.

- 1- ***En matière de lois, de réglementations et d'orientations générales.*** Il est temps de cesser d'aborder la culture comme une question auxiliaire, et de faire de la diversité de ses héritages et la richesse de ses expressions le moteur d'une société ouverte et émancipatrice. **Il est temps d'inscrire dans les vocations de l'école, de l'université et des médias publics, le fait de valoriser l'émergence de citoyens dotés de savoir, de curiosité, d'esprit critique et d'ouverture sur le monde.** Le but étant de se développer pour développer un vivre ensemble pacifique et créatif, porteur de valeur ajoutée et ouvert sur l'avenir.

- 2- ***En matière de gouvernance culturelle.*** Les déficits relevés en matière de décision, de financement, de concertation, de transparence, d'allocation des ressources, et surtout d'instauration de structures culturelles permanentes, vivantes, reflet du dynamisme existant, nous incitent à focaliser sur une meilleure gouvernance de la culture. Cela nécessite la **création de structures fédératrices, en vue d'une meilleure coordination entre les différents départements devant assurer à la culture un rôle de service public, et en vue de rendre la transversalité culturelle une réalité quotidienne.** Cela implique, par ailleurs, une révision du rôle de l'Etat comme facilitateur, régulateur, coordinateur, celui du privé, comme mécène et partenaire, celui des collectivités locales comme pourvoyeur de structures et de fonds, et enfin celui des acteurs professionnels, comme parties prenantes à part entière.

- 3- ***En matière de développement du marché de l'art et de la culture.*** Les études menées montrent à quel point il existe des secteurs locomotives (arts plastiques, cinéma, musique), des secteurs-clés à développer (livre, théâtre) et d'autres, naissants, en mal de soutien. Mais quelque soit les secteurs, la question de la chaîne de valeur se pose, de manière plus ou moins accrue, à tous les niveaux. Si les questions de production et de création sont plus ou moins avancées, avec des apories en matière de qualité, celles de **la diffusion et de la distribution demandent un intérêt particulier, avec ce que cela induit comme structures, réseaux et prises en compte des droits d'auteur.** Mais si ces deux niveaux concernent essentiellement le lien entre la culture et la croissance économique, il est impératif de zoomer sur les facteurs de formation, de conservation et de valorisation, qui **aident à une meilleure intégration des acteurs et produits culturels dans les circuits professionnels et à une meilleure plus-value en matière de développement économique et territorial.**

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce travail

Coordinateurs scientifiques

Aadel Essaadani - Etudes sectorielles

Driss Ksikes - Etudes transversales

Equipe projet

Dounia Benslimane - Coordination générale

El Mehdi Azdem - Coordination artmap.ma

Chargés d'études

Amina Agueznay - Artisanat et design

Amel Abou El Aazm - Musiques actuelles

Hicham Bajjou - Créations audiovisuelles et sonores

Aïcha El Beloui - Architecture

Qods Chabaa - Arts visuels

Mohamed Ennahas - Diversité culturelle

Aadel Essaadani - L'art dans les projets urbains

Ali Essafi - Cinéma

Hicham Houdaïfa - Financement de la culture

Meryem Khrouz - Musiques actuelles

Driss Ksikes - Gouvernance culturelle

Younouss Mandiang - Street arts

Salma Oulad - Cirque, danse, mode et gastronomie

Brahim El Mazned - Musiques traditionnelles / Rayonnement international

Kenza Sefrioui - Livre, édition et les cure publique/ statut et droits de l'artiste

Abdelmajid Temsamani - Musiques classiques et contemporaines

Issam El Yousfi - Université et éducation artistique

Merci à :

Mohamed Amine Sbihi - Raymond Benhaim - Abdou Filali Ansari - Rachid Filali -

Jamal Bouchachen - Tarik Khalami - Driss Khrouz - Nouzha Guessous - Sara

Soujar - Ahmed Massaia - Yvette Lecomte - Pascale Bonniel-Chalier - Patricio

Jeretic

Et à nos partenaires :

Ambassade du Royaume de Norvège au Maroc – Mimeta - Fondation Heinrich Böll

- Fondation René Seydoux - British Council - EUNIC Rabat - Institut français

du Maroc - Ambassade de France au Maroc - Le CESEM, centre de recherche de

HEM - Le Ministère de la Culture - La Bibliothèque Nationale du Royaume du

Maroc



Association pour le
développement culturel
au Maroc et en Afrique



www.racines.ma